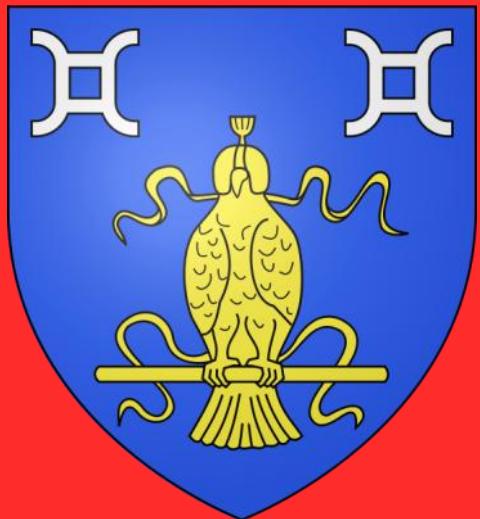
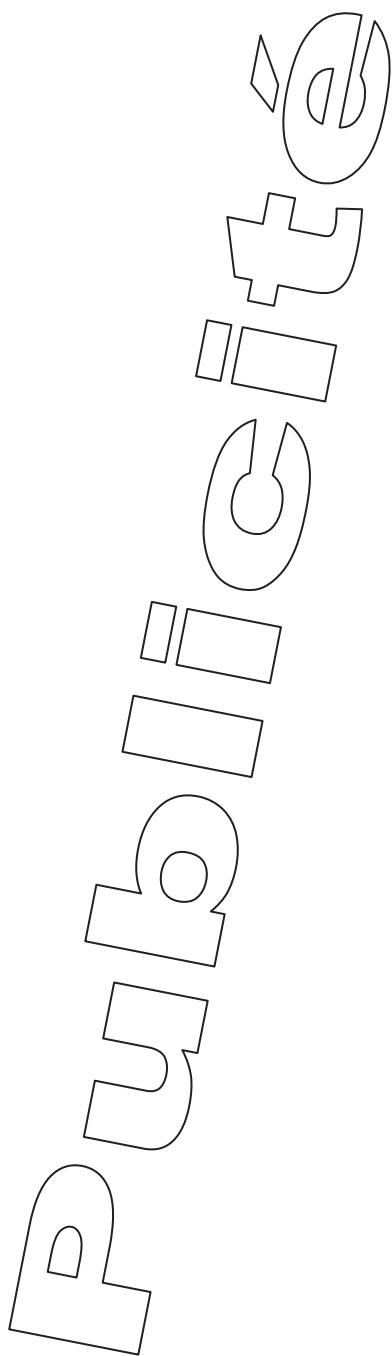


MAZANGÉ

BULLETIN MUNICIPAL

2026





Le Mot du Maire

C'est avec une certaine émotion que je vous annonce qu'en mars 2026, je quitterai mes fonctions de maire. J'ai toujours essayé de donner le meilleur de moi-même pour vous servir, sans relâche avec dévouement et humilité.

Malgré la charge de travail et les responsabilités, chaque jour je suis venu en mairie avec plaisir, j'ai travaillé les nombreux dossiers et assisté aux multiples réunions avec assiduité.

Plaisir et enthousiasme sont indispensables à la réussite de la mission qui font largement oublier l'amertume des inévitables difficultés.

J'ai beaucoup appris au cours de ces 31 années de vie publique sur les collectivités, sur la fonction publique, sur les autres et sur moi-même. J'ai découvert beaucoup de choses mais je n'ai jamais rien regretté parce que cette expérience fut passionnante et d'une incroyable richesse.

Ce parcours je le dois aussi à mes collègues qui ont été à mes côtés pour vivre cette belle aventure et réaliser de nombreux projets.

Un grand merci aux agents communaux pour leur dévouement, leur sens du devoir et leur engagement continu.

C'est aussi grâce à l'engagement de l'ensemble des acteurs (associations, commerçants, artisans, habitants...) que nous avons une commune où il fait bon vivre.

En ce début d'année, je vous souhaite à toutes et tous, santé, bonheur et réussite dans vos projets personnels et collectifs.

Prenez soin les uns des autres.

Bonne année à tous.

Patrick BRIONNE

Sommaire :

NOTRE COMMUNE

Le Mot du Maire p 03

Les Elus p 04

La Mairie - Vos représentants p 05

Le Budget p 06

Tarifs municipaux P 08

Actualités municipales p 09

VIE DU VILLAGE

Etat Civil 2025 p 13

Vie scolaire p 14

Jeunesse p 16

Fleurissement - Culture p 17

Vie sportive p 18

Services de proximité p 20

VIE ASSOCIATIVE

Calendrier 2026 - Les Présidents p 23

Perche Nature - UCCAV p 24

ASCM p 25

Chasse - UNC AFN p 26

UNRPA Ensemble et Solidaires p 27

Kaminu - Sport Auto Tours p 28

RETROSPECTIVE

Album photos P 29

ACTEURS DE LA VIE LOCALE

AAPPMA - Paroisse p 33

TTVL p 34

Sapeurs Pompiers - Gendarmerie p 35

HISTOIRE LOCALE

Le Câble de Berlin p 37

Il y a 100 ans p 39

INTERCOMMUNALITE

Représentants p 41

Territoires Vendômois p 42

Sidelc - Val de Loire Numérique p 43

Pays Vendômois p 44

INFORMATIONS PRATIQUES

Emploi et formation p 46

Médical et Social p 47

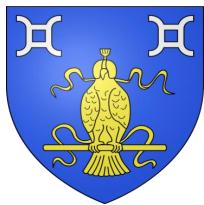
Habitat et Énergie p 51

Droit et règlementation P 52

Règles de vie p 54

VALDEM : Ordures ménagères p 56

Contacts utiles p 58



Le Conseil Municipal

MAIRE : Patrick BRIONNE

ADJOINTS : Evelyne VIROS (1ère adjointe aux affaires scolaires, à l'action sociale et à l'enfance et la jeunesse), Jacques COLAS (2ème adjoint à l'urbanisme, au PLUIH et aux bâtiments et à l'accessibilité), Nicole DIJON (3ème adjointe à la communication et à l'animation), Jean-Yves OZAN (4ème adjoint à la voirie et à l'environnement)

CONSEILLERS : Corinne JOUSSARD, Nathalie GENTES, Mélanie OUDEYER, Carine STEFANUCCI, Didier DECLERCK, Loïc ESSERMEANT, Dominique GAUDRUAU, Renaud LAMBERT, Vincent NEILZ, Jacques ROUSSELET



COMMISSIONS	RESPONSABLE	TITULAIRES
AFFAIRES SCOLAIRES	Evelyne VIROS	Mélanie OUDEYER, Renaud LAMBERT, Carine STEFANUCCI
ANIMATION	Nicole DIJON	Nathalie GENTES, Renaud LAMBERT, Loïc ESSERMEANT, Didier DECLERCK, Carine STEFANUCCI
VOIRIE-ENVIRONNEMENT	Jean-Yves OZAN	Jacques COLAS, Dominique GAUDRUAU, Loïc ESSERMEANT, Jacques ROUSSELET
FINANCES	Patrick BRIONNE	Mélanie OUDEYER, Corinne JOUSSARD, Vincent NEILZ, Loïc ESSERMEANT, Jacques ROUSSELET
COMMUNICATION	Nicole DIJON	Mélanie OUDEYER, Corinne JOUSSARD, Nathalie GENTES, Renaud LAMBERT, Vincent NEILZ, Carine STEFANUCCI
ACTION SOCIALE	Evelyne VIROS	Nicole DIJON, Corinne JOUSSARD, Carine STEFANUCCI
	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
APPEL D'OFFRES	Jacques COLAS Dominique GAUDRUAU Jacques ROUSSELET	Jean-Yves OZAN Nathalie GENTES Renaud LAMBERT



La Mairie

5 rue Suzanne MARSOLLIER
41100 MAZANGE



HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi	14h00 à 17h00
Mardi	14h00 à 17h00
Mercredi	09h00 à 12h00
Jeudi	14h00 à 17h00
Vendredi	14h00 à 17h00

Tél. : 02 54 72 00 27

E-mail : contact.mairie@mazange.fr



PERSONNEL COMMUNAL

SECRÉTARIAT

- ⇒ Isabelle PACAUD
- ⇒ Valérie FAUCHEUX

AGENTS COMMUNAUX

- ⇒ Carine BERTHELOT
- ⇒ Carole DECLERCK
- ⇒ Titouhane FRICHER
- ⇒ Laëtitia GATIGNON
- ⇒ Estelle PONNET
- ⇒ Simon CRUCHET
- ⇒ Narcisse NOVELLO



Vos représentants

Les conseillers départementaux du canton de Vendôme siégeant au conseil départemental sont Mme Monique GIBOTTEAU, 3^{ème} vice-présidente chargée des solidarités, et M. Philippe GOUET, président du conseil départemental du Loir-et-Cher.

<http://www.le-loir-et-cher.fr> (« Les élus ») - Tél : 02.54.58.41.41

M. Christophe MARION, député de Loir-et-Cher (3e circonscription), siège à l'Assemblée Nationale présidée par Yaël BRAUN-PIVET. <http://www.assemblee-nationale.fr> (« Vos députés »)

M. Bernard PILLEFER et M. Jean-Luc BRAULT, sénateurs de Loir-et-Cher, siègent au Sénat présidé par M. Gérard LARCHER. <http://www.senat.fr> (« Vos sénateurs »)

11 représentants de Loir et Cher siègent au conseil régional de la région Centre-Val de Loire présidé par François BONNEAU.

<https://www.centre-valdeloire.fr> (« Assemblée »)

81 députés européens représentent la France au Parlement Européen, présidé par Roberta METSOLA.

<https://www.europarl.europa.eu> (« Députés »)

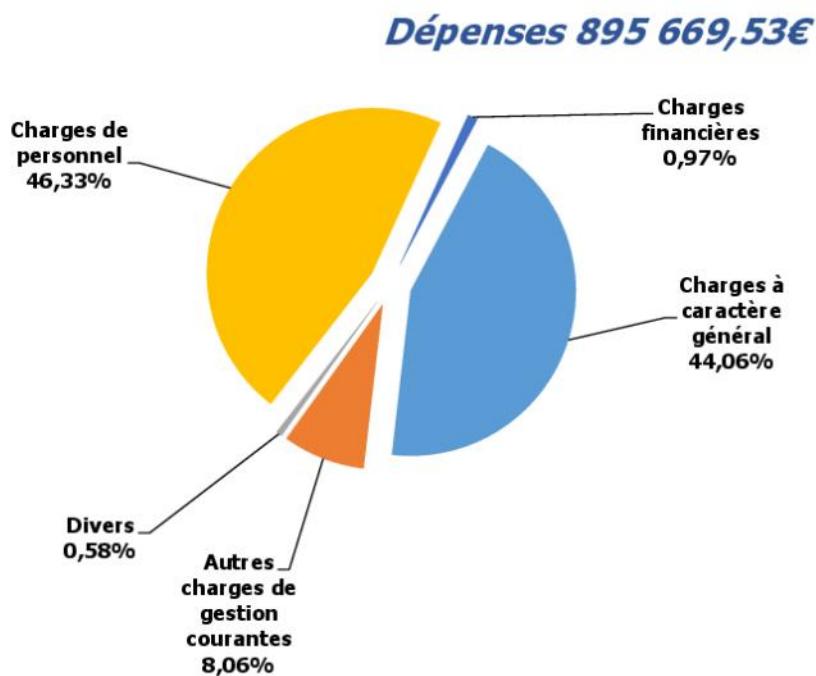
L'État est représenté en Loir-et-Cher par M. Joseph ZIMET (Préfet) et M. Vincent LE DUFF (Sous-préfet de Vendôme)

<http://www.loir-et-cher.pref.gouv.fr> - Tél. : 0810.02.41.41

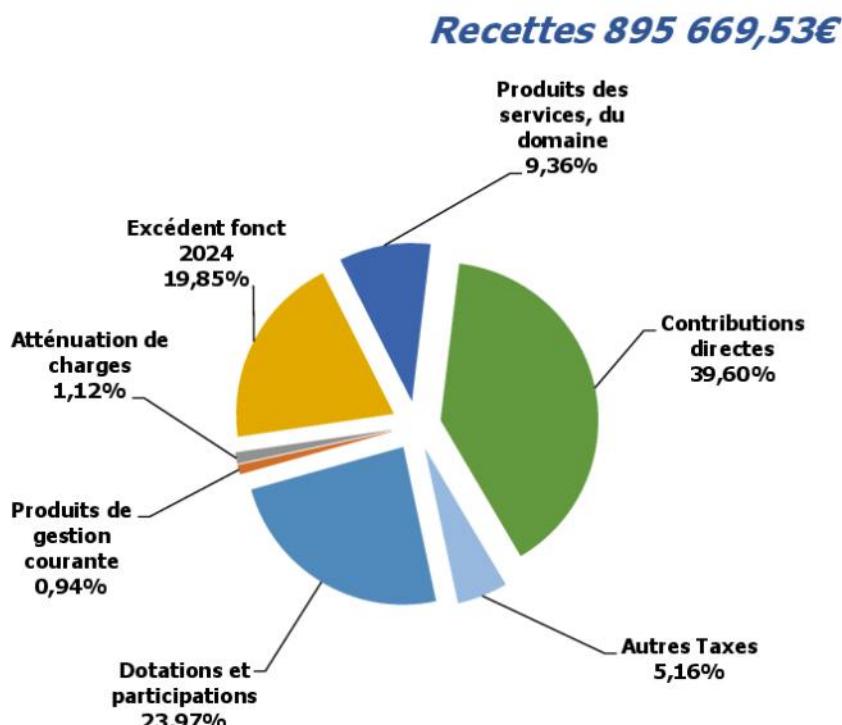


Le Budget

Fonctionnement



- Charges à caractère général**
- Eau-Electricité-Carburants-Combustibles
 - Entretien voirie - Entretien bâtiments
 - Entretien matériel-Maintenance
 - Fournitures administratives
 - Honoraires-Indemnités-Frais d'actes
 - Frais postaux et de Télécommunications
 - Fêtes et cérémonies
 - Assurances -Taxes diverses-Frais divers
- Charges de personnel**
- Salaires -URSSAF-Cotisations diverses
- Charges de Gestion courante**
- Indemnités-Charges diverses
 - Syndicat Intercommunaux
 - Subventions aux associations
 - Caisse des écoles- CCAS
 - Dépenses imprévues
- Charges financières**
- Intérêts des emprunts



- Impôts et taxes**
- Contributions directes (taxe d'habitation, taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti)
 - Taxes Diverses
- Dotations et participations**
- Dotation Fonctionnement État
- Autres produits de gestion courante**
- Location logements-Salle des fêtes
- Produits des services, du domaine**
- Remboursement par autres syndicats
 - Concessions cimetières
 - Insertions publicitaires du bulletin

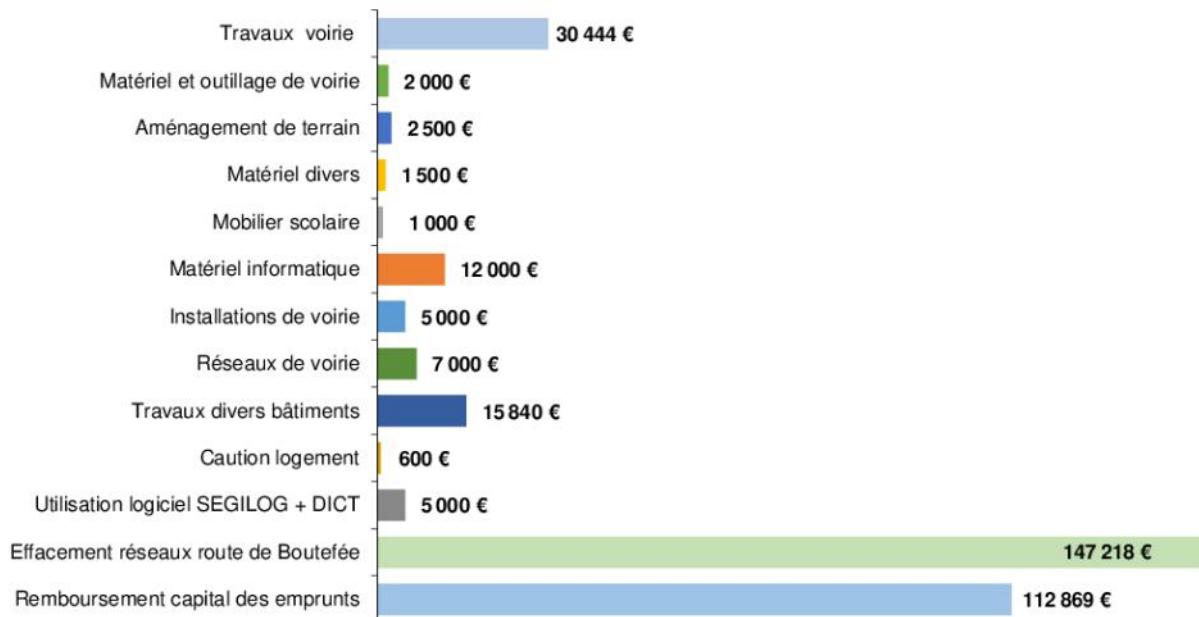
Taux des impôts de la commune

Taxe Foncière Bâti **45,65%** (département 24,40%+commune 21,25%) Taxe Foncière Non Bâti **49,69%**
 Taxe habitation sur résidence secondaire **14,60%**

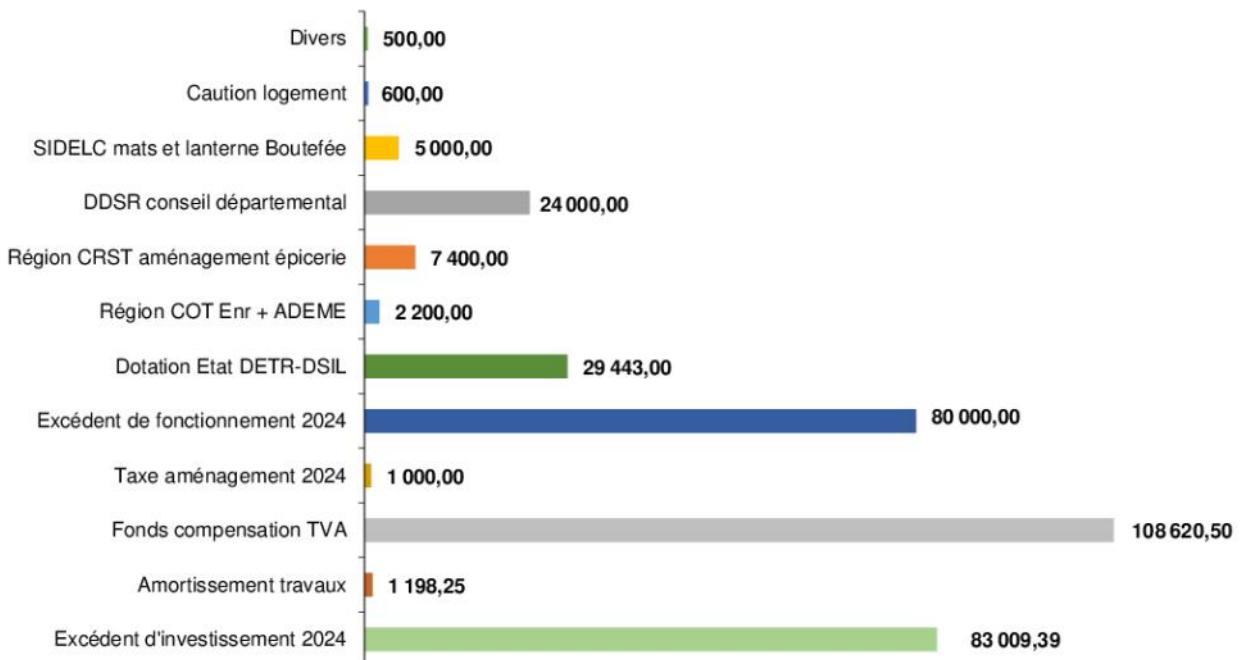
Primitif 2025

Investissement

Dépenses 342 971,14 €



Recettes 342 971,14 €



Tarifs municipaux



Location du foyer communal

(Pour 120 personnes maximum)

Forfait de vaisselle : 55 €

Forfait chauffage : 28 € par jour (payable du 15 octobre au 15 avril).

Caution : 200 € (elle sera demandée à la réservation).

Elle vous sera restituée après paiement auprès du Trésor Public, moyennant la remise en bon état de la salle. En cas de désistement après réservation de la salle, la caution sera gardée par la commune. Toute pièce manquante à la cuisine sera facturée ou remplacée lors du paiement.

PÉRIODE	TARIF 2026	PLAGE HORAIRE
Samedi midi seulement	143 €	De 7h à 18h
Samedi midi et soir	165 €	De 7h à 5h le lendemain
Samedi soir seulement	143 €	De 12h à 5h le lendemain
Dimanche midi seulement	143 €	De 7h à 18h
Dimanche soir seulement	143 €	De 12h à 5h le lendemain
Dimanche midi et soir	165 €	De 7h à 5h le lendemain
Samedi et dimanche entiers	242 €	De 7h à 5h le lundi
Journée en semaine midi	94 €	De 7h à 18h
Journée en semaine soir	94 €	De 12h à 5h le lendemain
Journée en semaine midi et soir	132 €	De 7h à 5h le lendemain
Demi-journée sans repas	55 €	De 8h à 13h ou de 13h à 18h
Vin d'honneur	55 €	

Location Petite Salle

(Pour 20 personnes maximum)

PÉRIODE

TARIF 2026

Journée (8h - 19h)	40 €
Vin d'honneur	20 €

Location d'une table et de 2 bancs

Un week-end

5 €

Cimetière de Mazangé



EMPLACEMENT

COLUMBARIUM

CASE ET CAVE URNE

CONCESSION

15 ans 110 €

30 ans 220 €

50 ans 330 €

CONCESSION

15 ans (renouvellement) 220 € (110 €)

30 ans (renouvellement) 440 € (220 €)

50 ans (renouvellement) 660 € (330 €)

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :
la Mairie au 02 54 72 00 27

Actualités municipales

Travaux

Effacement des réseaux

Les travaux d'effacement des réseaux ont concerné la route de Boutefée et une partie de la route de Lunay.

Les réseaux basse tension (BT) en fils nus, d'éclairage public (EP) et téléphoniques ont été enterrés et les poteaux déposés.

Ces effacements de réseaux aériens ont pour but :

- De fiabiliser la qualité de la fourniture d'électricité ;
- De faire des économies d'énergie avec la pose de nouveaux luminaires à LED ;
- De favoriser la mise en place de la fibre optique ;
- D'améliorer l'esthétique en étant plus respectueux de l'environnement et en favorisant la mise en valeur du patrimoine.

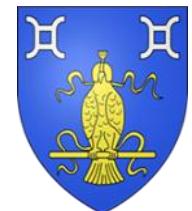
Le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie du Loir-et-Cher (SIDELC) a assuré le pilotage et les travaux ont été réalisés par l'entreprise INEO-EQUANS.

Le montant total de ces travaux est de **230 637 € HT**.

Plusieurs partenaires ont participé financièrement :

- Le SIDELC pour un montant de 126 079 € ;
- L'Etat avec la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour un montant de 44 100 €.
- Le Département avec la DDSR (Dotation Départementale Solidarité Rurale) pour un montant de 24 000 € ;
- La Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois (CATV) avec le FACIL (fonds d'aides communautaires aux investissements locaux) pour un montant de 10 000 € ;

Le reste à charge pour la commune de Mazangé est de 26 458 €.



Mairie de Mazangé



Travaux sur le pont du Gué du Loir

L'ouvrage d'art qui permet à la RD 5 de franchir le Boulon a été en partie reconstruit. Le tablier en particulier a été refait en dalles de béton, les trottoirs ont été élargis pour être aux normes PMR et les garde-corps ont été remplacés

Les dernières finitions sont désormais achevées et la circulation a été rétablie.

Ces travaux indispensables pour garantir de circuler en sécurité ont duré 4 mois du 28 juillet au 28 novembre 2025.



Anecdotes de chantier :

- Les quatre extrémités du garde-corps du pont ont été décapées et repeintes ce qui donne à l'ouvrage un air de déjà-vu.



- L'inscription 1906 n'a pas résisté aux travaux et a disparu dans les eaux du Boulon.

- Aucun rail de l'ancien tramway n'a été découvert sous le revêtement.



- Le pont s'est élevé de 14 cm à l'issue des travaux.

- Le passage à gué provisoire aura été une attraction pour les petits et les grands.





Chantier d'élagage rue de la Bonaventure



Réfection de la haie à la salle des Fêtes



Remplacement de la rambarde au pont de Landes

Action Sociale

Loto et colis des seniors

C'est devenu un après-midi incontournable pour les plus de 70 ans de la Commune et leurs conjoints. D'ailleurs cette année, le record de présence a été battu : 96 inscrits pour ce moment festif ! Cela fait plaisir ! Chaque participant reçoit 3 cartons gratuits à son arrivée pour jouer au loto. 4 parties vont se dérouler dans l'après-midi. Une pause est prévue après la 2ème partie pour le copieux goûter : viennoiseries, tarte, café, chocolat, pétillant sont servis (à discrétion) par les membres du Conseil Municipal. Les invités sont repartis avec de nombreux lots : grille-pain, aspirateur, bouteilles, bouilloire, repas offerts, vaisselle, télévision, bons d'achats... dont certains offerts par nos commerçants et nous les remercions vivement. A la fin de la soirée, un colis est distribué par la municipalité, il est accompagné d'un dessin réalisé par les enfants de l'école de Mazangé (geste très apprécié par les récipiendaires). Ce colis contient un bon d'achat d'un montant de 25 € à dépenser à l'épicerie Les Cocottes. Les nouvelles recrues, nées en 1955, ne sont pas très nombreuses, seulement 8 personnes mais elles étaient bien représentées avec 6 personnes présentes (dont Patrick Brionne). 142 colis dont 7 pour personnes en maison de retraite ont été distribués.

Merci pour l'ambiance détendue, conviviale qui a régné le 6 décembre ; c'est avec de tels moments de rencontre qu'une commune comme Mazangé peut être fière de ses habitants.



Déploiement de la fibre

Evolution significative en 2025, 313 abonnements souscrits sur les 547 lignes déployées soit 57,2% des adresses raccordées sur le réseau Val de Loire Fibre (58,7 au niveau du département)

Notez qu'à partir du 31 janvier 2026, plus aucun abonné ne pourra souscrire à une nouvelle offre de type ADSL sur notre territoire. Cependant votre abonnement reste actif jusqu'à l'arrêt du cuivre, contrairement à ce que veulent faire croire des démarcheurs malhonnêtes.

La fermeture du cuivre est actuellement programmée au 1er janvier 2029. Ne tardez pas à faire les démarches pour raccorder votre logement à la fibre. Certains raccordements sont complexes et nécessitent un délai pour être opérationnels.

Informations sur <https://www.valdeloirenumerique.fr/fermeture-du-cuivre/>

<https://www.loir-et-cher.gouv.fr/Actualite/Fermeture-du-reseau-Telecom-cuivre-d-ici-2030>

A l'occasion du déploiement de la fibre, la commune a renseigné ses adresses dans la Base Adresse Locale (BAL) qui se déverse dans la Base Adresse Nationale.

A Mazangé, on trouve :

- 81 voies, places et lieux-dits adressés
- 521 adresses répertoriées certifiées à 100 %

La route de Vendôme (Gué du Loir) regroupe le plus d'adresses et dans son ensemble le bourg regroupe 190 adresses pour 22 voies.

Source : <https://adresse.data.gouv.fr/commune/41131>

Voie	Nombre d'adresses
Route de Vendôme	32
Rue du Pot Bouillant	26
Rue de la Chalopiniere	19
Rue de Vauracon	16
Rue du Commerce	15
Rue de Vauchalupeau	14
Route de Montoire	14
Place des Ouches	14
Route de Lunay	14
Rue de Clouseaux	14

Tableau des 10 voies avec le plus grand nombre d'adresses.

Animations

La municipalité encourage toutes les initiatives. Elle peut assurer un soutien logistique et participe à la communication sur les évènements organisés sur le territoire.



ETAT CIVIL 2025

NAISSANCES

(Table annuelle dressée en exécution du décret n° 2017-890 du 6 mai 2017)

Augustin COMBA	24 mai 2025
Léon LOUVEL	28 mai 2025
Aamir COLLIOT	21 juillet 2025
Olympe ROLLAND	25 juillet 2025
Théa BERTHE--FAYE CAVANNE	1 ^{er} octobre 2025
Romy REICHL	25 octobre 2025
Solal GOUPIL	28 octobre 2025
Inès GUELLIER	2 décembre 2025



Mariages

(Table annuelle dressée en exécution du décret n° 2017-890 du 6 mai 2017)

REICHL Dmitry et GALLET Maëva	5 avril 2025
TYTGAT Loïc et LAROCHE Audrey	19 avril 2025
ROSE Bruno et STEFANUCCI Carine	7 juin 2025
COLAS Quorentin et DELVALLÉE Laura	28 juin 2025
EL KARBADJI Youcef et BONICELLI Orane	12 juillet 2025
DONADIO Anthony et PECNARD Anaïs	6 septembre 2025



DÉCÈS

(Table annuelle dressée en exécution du décret n° 2017-890 du 6 mai 2017)

M. DUBOIS Franck	10 février 2025
M. CHAUVIN René	14 mars 2025
M. DENIAU Michel	20 mars 2025
M. MEAN Dominique	4 juin 2025
M. COLAS Henri	6 juin 2025
M. PELÉ Georges	27 août 2025
Mme PAUGOY Rose veuve PRENANT	28 septembre 2025
Mme LAFFITTE Eliane veuve BUSIGNY	8 décembre 2025
M. VILLAIN André	9 décembre 2025
Mme ROUILLON Arlette épouse CONSTANTIN	29 décembre 2025



Population

L'INSEE estime la population de référence 2023 à 832 Mazangéennes et Mazangéens.

VIE SCOLAIRE

R.P.I LUNAY-MAZANGÉ



Ecole de Mazangé

Téléphone : 02 54 72 14 77

Courriel : ec-mazange@ac-orleans-tours.fr

Directrice : Mme FRIODU

Enseignantes

Mme FRIODU,
Mme GUILLET,
Mme HUREL

63 élèves répartis en 3 classes

14 PS, 12 MS, 6 GS,
25 CP, 6 CE1

Autres personnels de l'école :

Mme Carole DECLERCK : garderie

Mme Estelle PONNET : bibliothécaire /
accompagnatrice navette

Mme Carine BERTHELOT : cantinière / agent
d'entretien / garderie

Mme Laëtitia GATIGNON : agent d'entretien /
garderie / ATSEM

Représentants des parents d'élèves

Titulaires : Mme BORDE MELET, M. VACHELARD, MME DEVISME

Ecole de Lunay

Téléphone : 02 54 72 12 77

Courriel : ce.0410246V@ac-orleans-tours.fr

Directrice : Mme VÉNUAT

Enseignantes

Mme VENUAT, Mme BARBIER,
Mme BOULANGER, Mme CALMET,
MME LUKACS

91 élèves répartis en 4 classes

11 MS, 13 GS,
20 CE1, 14 CE2,
14 CM1, 19 CM2

ATSEM : Mme FICHEPAIN

Animatrice bibliothèque : Mme Sandrine SAMSON

Autres personnels de l'école :

Mme Anita NOULIN, M Anthony HAUDEBOURG

Les menus de la cantine préparés par M.
HAUDEBOURG sont consultables sur
menu.mazange.fr ou lunay.com (mise à jour
mensuelle)

Représentants des parents d'élèves

Titulaires : Mme FRAISSE, Mme HERVÉ, MME PIGEAU, Mme LE BLANC

A l'école de Mazangé

Une nouvelle enseignante, Madame Frioud, a pris la direction de l'école de Mazangé, une nouvelle adjointe, Madame Hurel, est arrivée. Madame Guillet assure la classe aux plus grands.

L'école de Mazangé compte actuellement 63 élèves répartis en 3 classes :

Une classe de PS/MS, une classe de GS/CP et une de CP/CE1.

Le principal projet de l'année s'articule autour des métiers. Les plus grands de l'école réalisent un carnet recueillant les questionnaires posés à chaque professionnel lors de nos visites.

Notre première découverte a été la visite d'un viticulteur à Villiers sur Loir en septembre, nous avons vendangé.





Lors de la venue du photographe à l'école, nous lui avons posé des questions sur son métier.

Nous nous sommes rendus chez le coiffeur de Mazangé le 20 novembre pour découvrir son métier. Il nous a expliqué une journée dans son salon et les outils qu'il utilise au quotidien.

Autre métier qui intéresse toujours les enfants : les pompiers. Une visite de la caserne de Villiers sur Loir est prévue début décembre.

D'autres découvertes sont au programme, elles seront réalisées lorsque les opportunités se présenteront.

Les CP /CE1 ont eu la chance de participer à un cycle piscine à Montoire.

Pour marquer la fin de l'année 2025, une sortie au Château de Chaumont aura lieu le 1er décembre dans le cadre de l'opération Noël au château. Un spectacle assuré par « Têtes de piafs » aura lieu à l'espace culturel de Lunay pour débuter l'année 2026.

En parallèle, la classe de CP/CE1 suivra des séances de danse contemporaine avec une professionnelle. Toutes ces sorties ont un coût : transport, entrées. A cette occasion, l'équipe enseignante remercie la municipalité et l'association de parents d'élèves.

Pour l'école, Madame Frioud

APE LM L'Ecole, association des parents d'élèves des écoles de Lunay et Mazangé

Voici l'occasion de revenir sur une année pleine d'élan, de solidarité et de beaux projets menés pour les enfants des écoles de Lunay et Mazangé.

Une année riche en actions, grâce à vous !

Grâce à l'énergie de parents bénévoles et à la générosité des familles et des habitants des communes de Lunay et Mazangé, de nombreuses initiatives ont été réalisées au profit des élèves.

De nouvelles actions ont ainsi pu voir le jour l'année dernière, comme la collecte de ferraille, qui a rencontré un très bel accueil auprès des habitants des deux communes.

Les ventes d'agrumes bio et de plants ont elles aussi été un beau succès.

Les actions que les familles connaissent bien ont été reconduites, comme la vente des chocolats de Noël et la bourse aux livres.

La fête des écoles a permis de rassembler petits et grands, familles, enseignants et élus des mairies dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Un immense merci aux mairies de Lunay et de Mazangé pour leur soutien logistique, ainsi qu'à tous les parents bénévoles pour leur engagement et leur enthousiasme pour faire vivre ces actions et permettre ainsi la réussite des projets de nos écoles.

Et pour l'année à venir... L'APE reconduira cette année plusieurs actions appréciées : ventes de chocolat et d'agrumes avant Noël, bourse aux livres (le dimanche 8 février 2026 à la salle des fêtes de Mazangé) et vente de plants au printemps.

Des projets pédagogiques variés

L'APE a soutenu de nombreux projets éducatifs au cours de l'année scolaire 2024-2025.

Les plus jeunes élèves ont ainsi participé à une classe cirque et à une sortie au zoo de Pescheray.

Les sorties culturelles et sportives ont été mises à l'honneur pour les plus grands : Cinécole, projet Marionnettes avec le Minotaure, P'tites Randon sur trois jours et manifestations USEP.

De nouveaux projets vont être mis en place par les équipes enseignantes pour cette année scolaire : danse, cinéma, projets littéraires et sportifs, sorties pédagogiques et culturelles ... Autant de moments forts pour les enfants que l'association est heureuse d'accompagner.



Un bureau motivé et une équipe renforcée

Reconduit en octobre avec une nouvelle trésorière, le bureau rassemble 6 parents d'élèves engagés et dynamiques issus des deux communes.

Épaulée par de nouveaux membres actifs, l'association a pu mener ses différentes actions au profit des écoles et offrir aux enfants une année particulièrement riche en projets et en découvertes.

APE LM l'école

Karine Bigot, présidente et Aurore Lemeunier, vice-présidente
3, rue Suzanne Marsollier



JEUNESSE

SERVICE JEUNESSE DES TERRITOIRES VENDÔMOIS

Territoires vendômois les structures Enfance Jeunesse



Accueils Libres Jeunesse



Avec la carte MOVE Jeune, la carte Jeune (2€) ou la carte Rémi, les jeunes peuvent fréquenter librement les 9 Accueils et Points rencontre Jeunes gérés par la communauté d'agglomération. Ils sont accueillis par des équipes d'animateurs qualifiés qui leur proposent des activités variées correspondant à leurs envies. Les programmes d'activités, les modalités d'inscription, les horaires d'ouverture sont consultables sur le site de Territoires vendômois.

● MDJ Savigny (Relais Info Jeunes) 4, route de Bessé, Savigny-sur-Braye

● Centre Culturel

24, avenue G Clémenceau, Vendôme

● L'Annexe (Relais Info Jeunes) 42 ter, avenue Jean Moulin, Vendôme

● Points rencontre Jeunes (hors vacances scolaires)

Naveil (mardi 16h30-18h30),

Lancé (mercredi 13h30-17h),

Azé (jeudi 16h30-18h30),

Selommes (vendredi 16h30-19h)

● Le Passage (Relais Info Jeunes) Passage de l'imprimerie, 10, place Saint-Martin, Vendôme

● MDJ Montoire (Relais Info Jeunes) 21, rue Marescot, Montoire-sur-le-Loir



● ALSH soutenus par Territoires vendômois

Vacances d'Hiver, de Printemps,
d'Été et d'Automne

ALSH Azé - Ribambelle et Cie
ribambelle.cie@gmail.com - 06 78 60 26 59

ALSH Epuisay - L'épuisette
epuisette41@gmail.com - 02 54 72 18 58

ALSH La-Ville-aux-Clercs
perisco@la-ville-aux-clercs.fr - 06 41 05 80 76

ALSH Coulommiers-la-Tour
asso-coulommierslatour@famillesrurales.org
06 76 40 21 50

● Le Transfo

140, faubourg Chartrain, Vendôme

- un PU (Point Information Jeunesse) qui accompagne les jeunes dans la recherche de jobs, départs à l'étranger et autres projets...
- un service de mise en relation babysitting ;
- un espace multimédia ouvert à tout public ;
- diverses ressources documentaires et multimédia ;
- une permanence de la MDA (Maison des Ados) ;
- des animations multimédia, de prévention...

Animation itinérante

Territoires vendômois

Activités variées et sorties à la journée ou sur plusieurs jours. Un transport est proposé à tous les jeunes du territoire. À indiquer à l'inscription.

<https://boussole.jeunes.gouv.fr>

Accueil de Loisirs de Mazangé

Au mois de juillet, l'ALSH de Mazangé accueille les enfants de 3 à 12 ans. Informations en mairie de Mazangé.



le Transfo propose gratuitement un service de mise en relation autour du babysitting !

Ce service s'adresse aux jeunes de 16 ans et plus souhaitant proposer leurs services et également aux parents cherchant une garde occasionnelle pour leurs enfants.

Vous cherchez une solution babysitting ? <https://www.territoiresvendomois.fr/baby-sitting>

Vous souhaitez faire du babysitting ? Retirez votre dossier au Transfo, 140 faubourg Chartrain à Vendôme.

Pour pouvoir vous inscrire aux activités proposées par Territoires vendômois pour les enfants et les jeunes, créez votre compte en vous rendant sur <https://espacefamille.vendome.eu> (page également directement accessible dès l'accueil du site www.territoiresvendomois.fr) et laissez-vous guider.



FLEURISSEMENT

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Cette année les « bons pour fleurir » attribués aux gagnants du concours des maisons fleuries ont été remis officiellement lors de la cérémonie des vœux.

Voici la liste des gagnants :

1. M et Mme VACHELARD Valentin et Elena	50€
2. Mme HEMERY Claudine	40€
3. M RUELLAND Jean Pierre	30€
4. M et Mme BELLAMY Alain et Annie	20€
5. M et Mme CROSNIER Pascal et Viviane	20€
6. M et Mme RADET Christophe et Nathalie	20€
7. M et Mme LALOUET Michel et Andrée	20€
8. M BELLANDE Christophe et Mme SAILLARD Estelle	20€
9. Mme DUBOIS Alice	20€

Merci à vous pour votre fleurissement de notre commune.



CULTURE

ACTIVITÉS CULTURELLES EN VENDÔMOIS

Réseau de médiathèques des Territoires vendômois

L'entrée dans les médiathèques est libre et gratuite. Une carte permet d'emprunter des documents dans les 4 médiathèques du vendômois (au tarif de 12 euros, gratuite pour les jeunes jusqu'à 25 ans et personnes bénéficiant d'un minimum social, en recherche d'emploi ou porteuses de handicap).

Cette inscription donne également accès au prêt d'instruments de musique et aux ressources numériques de « Ma Bibli 7/7 ». Films, presse, musique, livres, jeux et formations en ligne sont rendus accessibles par la direction de la lecture publique de Loir-et-Cher.

- Bibliothèque du Parc Ronsard à Vendôme - *nouvel aménagement*
Tel . 02 54 89 43 66 / bibliotheque@catv41.fr
- Médiathèque Nef Europa à Montoire, rue Marescot
Tel. 02 54 72 72 60 / mediatheque.montoire@catv41.fr
- Média-Ludothèque Agora Braye à Savigny, 7 rue Hélène Boucher
Tel. 02 54 85 59 01 / mediatheque.savigny@catv41.fr

Le portail des médiathèques : <https://www.mediaenvendomois.fr>

Ma Bibli 7/7 : <https://www.lecture41.fr/ma-bibli-7-7>

Ecole de musique Territoires Vendômois

- Site de Vendôme, Cour du Cloître de l'Abbaye. Contact : ecoledemusique@catv41.fr
- Site de Montoire-sur-le-Loir, 26 rue Marescot. Contact : ecolesdemusique.montoire.savigny@catv41.fr

Cinéma Majestic CinéVendôme : programmation sur <https://cinevendome.fr> ; tel : 02 54 80 22 50.

Evènements culturels sur le territoire (liste non exhaustive)

Saison culturelle de L'Hectare (dont la biennale internationale de marionnettes Avec Ou Sans Fils)

Informations sur <https://www.lhectare.fr/spectacles>

Saison culturelle de Figures Libres (dont les Rockomotives et Gare à la Rochette)

Informations sur <https://www.figureslibres.org>

Saison culturelle de l'association loir Evénements : <https://www.loirevenements.com>

Saison culturelle de Ciclic animation : <https://animation.ciclic.fr>

Festival international de folklore de Montoire-sur-le-Loir (52ème édition du 12 au 17 août 2025)

Informations sur <http://www.festival-montoire.com>. Tel : 02 54 85 35 16

Expositions d'arts contemporains au manège Rochambeau ou à la Chapelle Saint-Jacques

Festillésime 41, Clap 41, etc. la programmation culturelle du département sur www.culture41.fr

VIE SPORTIVE



CALENDRIER 2026

- 17 avril : Tour du Loir et Cher cycliste
- 16 et 17 mai : Rallye de la Vallée du Loir
- 31 mai : Triathlon des Coteaux du Vendômois *
- 26 septembre : Rallye Cœur de France
- 06 décembre : Randonnée pédestre ASCM

* nous recherchons des signaleurs bénévoles pour sécuriser ces évènements. Contactez la mairie.



PUBLICITE

SERVICES DE PROXIMITÉ

SERVICE POSTAL

Le service **La Poste Relais** de Mazangé se trouve au NRJ Café, 2 rue Marceau (place de l'église)

Horaires d'ouverture :

- les lundi, mardi et jeudi : de 8h00 à 12h00 et de 16h30 à 19h00
- le mercredi : de 8h00 à 12h00
- le vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 17h00 à 19h00
- le samedi : de 8h00 à 12h00 et de 17h00 à 19h00



A Mazangé, vous trouverez des boîtes aux lettres à :

- L'Orgerie
- La Fosse-Courtin
- Vauracon
- Le Gué-du-Loir
- Le Bourg (rue du commerce)

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

La Communauté d'agglomération Territoires vendômois gère plusieurs services facilitant l'accès au droit des vendômois et leur permettant d'être accompagnés dans la réalisation de démarches administratives du quotidien sur internet notamment :

- **Le Bus France services** de Territoires vendômois assure des permanences dans 31 communes de l'agglomération, pour rapprocher les services publics de chaque citoyen et faciliter les démarches administratrice du quotidien et notamment : assurance maladie, retraite, démarches fiscales (impôts et déclaration de changement de situation), documents d'identité, permis de conduire et carte grise, France Travail, La Poste, santé, etc. Et si nous ne pouvons pas vous accompagner, nous saurons vous orienter!

Accueil gratuit et ouvert à tous, avec ou sans rendez-vous, dans votre commune ou une autre commune proche de la vôtre. Informations en page suivante.

Informations et renseignements au 06 74 80 69 08 ou 06 74 80 69 03

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h30

- Espace France Services des Rottes

Guichet unique des Rottes

37 avenue Georges Clemenceau 41100 Vendôme

Informations et renseignements au 02 54 86 47 00

- **Le Point-justice (anciennement Point d'accès au droit)** vous accueille gratuitement pour vous apporter une information de proximité sur vos droits et devoirs lorsque vous avez des problèmes juridiques ou administratifs. Des permanences y sont organisées par différents professionnels, chargés d'apporter des réponses personnalisées, accessibles et concrètes en toute confidentialité :

Informations juridiques

France Victimes 41

Centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF 41)

Action logement

Association départementale d'information sur le logement et Espace info énergie (ADIL-EIE)

Notaires

Juriste

UFC Que Choisir

Consommation, Logement et cadre de vie (CLCV)

Union départementale des associations familiales de Loir-et-Cher (UDAF)

FNATH (Accidentés de la vie)

Ecrivain public

Planning familial

Ligue des Droits de l'Homme

Résolution amiable des conflits

Délégué du Défenseur des Droits

Conciliateur de justice

Médiation familiale (ACESM)

Accueil gratuit et ouvert à tous, avec ou sans rendez-vous

Point justice de Vendôme

Guichet unique des Rottes

37 avenue Georges Clemenceau – 41100 Vendôme

Pour toutes informations et pour prendre rendez-vous, accueil téléphonique et physique :

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Fermé le mardi matin

Tél. : 02 54 86 47 77

pointjustice@catv41.fr



**POINT
JUSTICE**

**ORIENTER INFORMER
ÉCOUTER ACCUEILLIR**



JANVIER -
JUIN 2026

BUS FRANCE SERVICES

MAZANGE

Le lundi de 14h00 à 16h30

ACCEDEZ EN UN SEUL LIEU AUX INFORMATIONS
ET SERVICES DONT VOUS AVEZ BESOIN !

- 5 janvier • 30 mars
- 2 février • 27 avril
- 2 mars • 22 juin



Un accueil gratuit pour vous accompagner dans vos démarches administratives et numériques du quotidien (assurance maladie, retraite, démarches fiscales (impôts et déclaration de changement de situation), documents d'identité, permis de conduire et carte grise, France Travail, La Poste, etc.)

Accueil avec ou sans rendez-vous
Informations, renseignements et prise de rendez-vous au
06 74 80 69 08 ou au 06 74 80 69 03
du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et
de 14 h à 16 h 30 ou france.services@catv41.fr



Guichet
unique
DES ROTTES



TERRITOIRES
VENDOMOIS

Un espace est également à votre disposition proche de chez vous

L'espace France services de Vendôme

Accueil du lundi au vendredi

de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
fermé le mardi matin

Renseignements au : 02 54 86 47 00



Liberté
Égalité
Fraternité

TRANSPORT À LA DEMANDE & COVOITURAGE

Le réseau de transport Move fonctionne sur l'ensemble des communes de son territoire.

La ligne M « Artins-Montoire-Vendôme » dessert le Gué du Loir. Les arrêts du La Cohue, Mairie, Gué du Loir sont désormais assurés par la ligne V11.

Ces lignes non urbaines, utilisées par les scolaires sont également utilisables par tous sous réserve d'un abonnement Move. Ces demandes sont acceptées dans la limite des places disponibles dans les véhicules. La ligne scolaire V01 dessert les hameaux de la vallée du Boulon.

Vous pouvez retrouver toutes nos lignes sur : move-vendomois.fr

MOVE COVOITURAGE domicile ↔ travail

La communauté d'agglomération Territoires Vendômois propose un service de covoiturage sur son territoire avec : « MOVE Covoiturage » via l'application Karos.

Si vous êtes utilisateur de la ligne TGV, vous pouvez rejoindre le groupe « usagers gare TGV Vendôme-Villiers » dans l'onglet entreprise sur l'application Karos.

Vous pouvez télécharger l'application en scannant le QR code ci-contre.

=> Pour plus d'informations, consulter notre site Internet :

<https://move-vendomois.fr/covoiturage/>



MOVE TRANSPORT A LA DEMANDE

Un service de **transport à la demande (TAD)** dessert également Vendôme depuis votre domicile.

Réserver votre TAD au 02 54 58 13 13 (la veille avant 17h)

=> L'équipe du pôle transports et mobilité est à votre écoute pour répondre à vos questions par téléphone au 02 54 89 41 36 ou par courriel move@catv41.fr

Comment réserver

Pour réserver son trajet, appeler le **02 54 58 13 13** du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h, **au moins 24h avant son départ.**

Tarif

2€ par voyage, achat du ticket auprès du conducteur

À noter

Le véhicule MOVE vient vous chercher **directement à votre domicile.**

Commune de Mazangé

Mardi matin → Savigny
Arrivée à Savigny : 9h30
Départ de Savigny : 11h30
Arrêt Place de la Mairie

Mardi après-midi → Vendôme
Arrivée à Vendôme : 14h30
Départ de Vendôme : 17h30
Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin ou Mail Leclerc

Mercredi après-midi → Vendôme
Arrivée à Vendôme : 14h30
Départ de Vendôme : 17h30
Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin ou Mail Leclerc

Vendredi matin → Vendôme
Arrivée à Vendôme : 9h30
Départ de Vendôme : 11h30
Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin ou Mail Leclerc

CALENDRIER 2026

JANVIER

03 janvier : Vœux du Maire à 18h00
15 janvier : Assemblée Générale UNRPA
30 janvier : Assemblée Générale ASCM

FÉVRIER

05 février : UNRPA FLORILEGE et repas
07/08 février : Bourse aux livres APE
21 février : Repas UNRPA
28 février : Soirée choucroute UCCAV

MARS

07 mars : Loto UNRPA
15 mars : 1er tour des élections municipales
21 mars : Théâtre UNRPA
22 mars : 2nd tour des élections municipales
08 mars : Repas et animation chorale UNRPA

AVRIL

04 avril : Repas UNRPA
10 avril : Goûter de l'UNRPA inter-génération
17 avril : Passage du Tour du Loir et Cher cycliste

MAI

08 mai : Commémoration du 8 mai 1945
16/17 mai : Rallye Sport Auto Tours
31 mai : Triathlon des Coteaux du Vendômois

JUIN

21 juin : Fête de la musique
Fin juin : Fête des écoles

JUILLET

13 juillet : Soirée Moules/frites suivie d'un bal
14 juillet : Festivités avec jeux au pré communal

SEPTEMBRE

13 septembre : Brocante et festival des vins
19 septembre : Repas UNRPA
19/20 septembre : Journées du Patrimoine

NOVEMBRE

07 novembre : Loto UNRPA
11 novembre : Commémoration du 11 novembre 1918
28 novembre : Assemblée générale Sport Auto Tours

DÉCEMBRE

05 décembre : Goûter et Loto des anciens
06 décembre : Randonnée pédestre de l'ASCM
12 décembre : Repas de Noël UNRPA

VIE ASSOCIATIVE

Les Associations

UNC A.F.N.	Daniel GALLAS	02 54 72 00 32
Association Sportive et Culturelle	Eduard SIEGERS	02 54 72 01 40 / 06 81 78 00 74
Société de Chasse	Fabrice PRAY	06 13 33 62 50
U.C.C.A.V.	Didier DECLERCK	06 85 32 05 12
U.N.R.P.A. Ensemble et Solidaires	Marc BLIN	09 60 41 74 50
La Chordiale	Stéphanie ALONSO	06 19 22 12 33
Le Garage - compagnie Kaminu	Clément GAILLARD	07 83 00 55 27
Perche Nature	Bernard DERUE	02 54 72 03 02
AAPPMA Thoré-Montoire (pêche)	Ghislain SUTTON	07 77 44 60 11
TTVL (train touristique)	Pascal MAUBERT	02 54 72 95 03

PERCHE NATURE



L'univers numérique est de plus en plus envahissant dans notre quotidien. Il est dans tous les rouages de la vie actuelle: les ordinateurs, la téléphonie, le commerce, l'industrie, l'intelligence artificielle... Sans doute il apporte des bienfaits mais aussi des dangers qu'il est bon de mesurer avant qu'il entraîne des désastres.

Certains points du globe terrestre sont déjà l'objet de menaces. A l'exemple du Chili en Amérique du Sud où pour refroidir les « data centers » (centres de stockage de données), les géants de la technologie emploient chaque jour des millions de litres d'eau alors que le Chili sort d'une décennie de sécheresse. Conséquence, l'eau disparaît : les marais près de Santiago s'assèchent, les nappes phréatiques se vident et les paysans se retrouvent contraints de migrer.

Dans le langage informatique ce stockage de données s'appelle « cloud », mot anglais signifiant « nuage ». Or ce nuage n'apporte jamais de pluie, mais dévore les nappes, les écosystèmes et aussi une quantité énorme d'énergie. Mais le choix des décideurs au Chili est quand même de devenir leader des « data centers » en passant de 33 actuellement à une centaine. Le pays en tire sûrement une ressource financière mais au prix de quels sacrifices économiques, écologiques et sociaux.

L'exemple du Chili et ses catastrophes déjà amorcées interroge. L'eau, ressource première, est tout aussi indispensable que le numérique.



Mazangé, le 1er décembre 2025,
Bernard Dérue et Joël Péchard

UCCAV DE MAZANGÉ

Union Commerciale des Commerçants Artisans et Viticulteurs

Bonjour à tous,

Un bref récapitulatif pour 2025 qui vient de s'écouler avec nos trois manifestations habituelles qui se sont très bien passées : la Choucroute, les Moules-frites et le repas Entrecôte.

Donc maintenant notez les dates suivantes sur vos agendas 2026 :

- **Samedi 28 février 2026** : Repas choucroute et soirée dansante avec l'orchestre Franck SIROTEAU, à la salle des fêtes de Mazangé
- **Lundi 13 juillet 2026** : Repas Moules-frites et soirée dansante avec DJ, dans la cour de l'école
- **Dimanche 13 septembre 2026** : notre traditionnelle brocante avec repas Entrecôtes-frites, dans la cour de l'école

Encore un grand merci à nos bénévoles et les membres de l'association pour votre aide précieuse à l'occasion de nos fêtes.
Excellente Année et Santé à tous pour 2026 !



Le président,
Didier DECLERCK et ses membres



ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE MAZANGÉ



ASSOCIATION SPORTIVE et CULTURELLE DE MAZANGÉ

2025 a été une année bien remplie pour l'association. Les événements traditionnels tels l'exposition lors de la brocante en septembre et la randonnée pédestre le 7 décembre, ont été malheureusement grandement perturbés par une météo très pluvieuse. L'association a organisé pour la 1ère fois le 20 novembre, un concours de belote qui a réuni une soixantaine de joueurs. Notre participation aux journées du patrimoine au Manoir de Bonaventure est toujours très appréciée par les propriétaires et le public venu en nombre. Cela nous a permis aussi d'exposer nos modules du tramway et d'expliquer aux visiteurs son fonctionnement. Nous avons aussi exposé certaines maquettes de bateaux lors de la foire expo de St Calais en compagnie du club naval le « Pélican ». Nos maquettes de train et bateaux ont été exposées durant 3 semaines dans le hall d'accueil du « Crédit Mutuel » à Vendôme. Bien entendu, les loisirs créatifs ont continué à créer albums, cartes et autres objets amusants.

2026 commence le 30 janvier par notre Assemblée générale à laquelle nous vous invitons tous à participer. Nous allons proposer un concours de belote un samedi au cours du mois de mars pour permettre aux jeunes d'y participer. Sur notre calendrier 2026 est noté l'expo lors de la brocante le 13 septembre et la randonnée pédestre le 6 décembre. D'autres dates vont être ajoutées au cours de l'année et annoncées sur Panneau Pocket et le Flash Info.

Je termine par mes bons vœux à toutes et tous pour 2026 avec une année fructueuse pour notre association.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2026

Les activités de l'association :

Modélisme : salle modélisme les



vendredis de 16h00 à 19h00 et le dimanche matin selon calendrier de 8h00 à 12h00. (Calendrier disponible auprès Eduard Siegers)

Adresse de notre local : Vestiaires du terrain de football de Mazangé à l'entrée du lotissement « Les Ouches ». Entrée libre aux heures d'ouverture.

Loisirs Créatifs : salle modélisme les vendredis de 16h00 à 19h00



Maquette du Gué du Loir

Composition du Conseil d'administration 2025.

Président d'honneur : Patrick Brionne

Président : Eduard Siegers

Secrétaire : Yves Baron

Trésorière : Véronique Siegers

Trésorière adjointe : Corinne Joussard

Membres du conseil : Marie-Christine Bour ; Roland Debroux ; Marie-Claire Dorizon ; Pascal Hélières ; Ringo Massonneau et Monique Roger



Ravitaillement de la randonnée pédestre



Concours de belote



Exposition lors de la Brocante



SOCIÉTÉ DE CHASSE DE MAZANGÉ

Cette saison les effectifs sont en légère augmentation vis-à-vis de l'an passé, de 26 membres, nous sommes aujourd'hui 29. Un jeune chasseur a bénéficié d'un permis gratuit. Cette offre est valable pour une année et une nouvelle fois, nous faisons appel aux jeunes permis sans territoire.

• Prélèvement des espèces chassables :

Le tableau global des prélèvements 2024-2025 est le suivant : 34 lièvres, 18 faisans communs, 50 faisans vénérés, 7 bécasses, 66 pigeons ramiers, 3 colverts, 11 renards et 1 caille.

En ce qui concerne le gros gibier, 34 bracelets de chevreuils ont été attribués à la société par la commission départementale. Le plan de chasse a été entièrement réalisé. Le prélèvement de cette espèce est équilibré 1/3 de brocards, 1/3 de chèvres et 1/3 de jeunes.

Au cours du premier trimestre 2025, deux comptages ont été réalisés sur le terrain afin de quantifier l'espèce lièvres. Ces comptages sont effectués de nuit, le bilan est satisfaisant. En revanche les comptages de perdrix rouges et grises ne sont plus organisés, ces oiseaux ne sont plus chassables depuis des années en raison de leur faible population. Malgré les efforts consentis : des techniciens cynégétiques, des agriculteurs qui ont replanté des haies et des chasseurs qui ne les prélevent plus, les compagnies de perdrix sont devenues rares.

• La sécurité à la chasse :

Les consignes de sécurité sont données à chaque départ de battue. Les adhérents de la société les ont toutes reçues par écrit et les ont contresignées. Des panneaux de signalisation sont systématiquement mis sur les accotements des routes et des chemins. Merci aux autres usagers de la nature de se signaler lors de vos passages et si possible de porter une chasuble fluorescente.

• Dégâts de petit et grand gibier :

Une autorisation préfectorale annuelle est demandée pour la régulation d'espèces susceptibles de causer des dégâts dans les cultures ; ainsi 60 pigeons et 9 renards ont été prélevés à l'affut notamment près des champs de tournesols.

Merci à nos agriculteurs – éleveurs de nous signaler tout acte de dégradation engendré par les sangliers.

Le bureau se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2026

Fabrice PRAY

U.N.C. A.F.N. SECTION MAZANGÉ/FORTAN

Union Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord

L'année 2025 s'est terminée, notre association entre dans sa 54ème année et ne compte plus que 5 adhérents tous âgés de plus de 80 ans, voire même plus de 90 ans. Il est donc fini le temps des inter-villages du traditionnel méchoui et des concours de belotes.

Notre bureau comprend :

1 Président : M. GALLAS Daniel
1 Secrétaire : M. JANVIER Claude
1 Trésorière : Mme COLAS Monique



Notre Assemblée Générale se tiendra courant janvier 2026, suivie de la Galette des rois, la date n'a pas encore été déterminée.

Pour l'année 2026, le temps des méchouis étant terminé, nous comptons nous réunir autour d'un bon repas vers le mois de juin. Puis il y aura les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, et notre Congrès Départemental se tiendra à Vendôme au mois de juin.

Notre association vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2026 et remercie tous ceux qui nous sont fidèles.

Le Président, Daniel GALLAS



ENSEMBLE ET SOLIDAIRES - U.N.R.P.A. MAZANGÉ/FORTAN

Comme chaque année, nous nous sommes retrouvés lors de nos repas, lotos, sortie à Chécy, goûter intergénérationnel.

Mais ... 2025 a vu d'autres temps forts : Février nous avons reçu des membres de la gendarmerie mobile de Thoré la Rochette pour sensibiliser nos aînés à reconnaître et gérer les différentes arnaques dont ils sont destinataires, Bruno Massardo et son groupe a animé un après-midi théâtral (entre autres François 1er plongé dans le 21ème siècle) ; Mars, nous avons accueilli la chorale des AVF ; Mai une belle journée, où une balade croisière sur la Sarthe nous attendait (l'abbaye de Solesmes, passage d'écluses) ; Juin découverte étonnante du musée des costumes et parures de Montoire.



Evènement pour 2025 : il a été demandé à chaque section du département de relater son historique depuis sa création à nos jours ; lors de la rencontre départementale en juin, un trophée a été remis à notre section de Mazangé/Fortan, une des plus anciennes (1945 à 2025). Pour rappel, aujourd'hui « Ensemble et Solidaires », était dénommé avant, UNRPA (Union Nationale des Retraités et des Personnes Âgées), et au début Union Nationale des Vieux Travailleurs de France. Ce trophée, nous vous le présentons lors de nos différentes rencontres.

Pour l'année 2026, la section de Mazangé vous propose :

- Jeudi 15 janvier : Assemblée Générale – salle communale – 14h
- Jeudi 5 février : Florilège suivi d'un repas et d'un rappel par la Gendarmerie Mobile (code de la route)
- Samedi 21 février : repas – chorale AVF
- Samedi 7 mars : loto
- Samedi 21 mars : théâtre
- Mardi 10 mars : sortie Chécy
- Samedi 4 avril : repas
- Vendredi 10 avril : goûter intergénérationnel avec les enfants de l'école de Mazangé
- Mardi 16 juin : sortie Commanderie d'Arville – repas – en covoitage
- Samedi 19 septembre : repas annuel
- Samedi 7 novembre : loto
- Courant novembre : journée rencontre (date non précisée)
- Samedi 12 décembre : repas de fin d'année



L'équipe de la section Ensemble et Solidaires de Mazangé vous attend nombreux à nos différentes animations.

Nous vous souhaitons une bonne année 2026. Prenez soin de vous.

L'équipe de Mazangé

COMPAGNIE KAMINU ET ASSOCIATION LE GARAGE

C'Faire vivre les arts vivants au plus près du milieu rural

Cette année encore l'association Le Garage a proposé des interventions artistiques en collaboration avec les compagnies Kaminu, A conter d'aujourd'hui, Les Fées de l'(h)être, Taki et l'artiste plastique Nix.

Le dispositif « De l'art en barre », qui propose des spectacles en partenariat avec des commerces locaux, a visité le NrJ-Café de Mazangé et le Zéro degré Est sur les Roches l'évêque en janvier et février. Au total entre avril 2024 et mars 2025 ce sont ainsi 4 compagnies locales qui ont été programmées et 550 personnes qui ont assisté à cette programmation dont 80% habitent à moins de 10km du village visité. Merci à vous pour votre confiance !



Suite au vote tardif du budget national, la suite de l'année a été plus compliquée. L'intervention sur le quartier des Rottes a tout de même pu avoir lieu in extremis. L'artiste plastique Nix et la Cie Kaminu ont réalisé une marionnette géante en compagnie des habitants. Avec 35 kg, 11 personnes pour la manipuler et une structure en jeans et cartons, celle-ci n'est pas passée inaperçue lors du Printemps des Rottes. C'est ensuite une intervention à l'EHPAD de Montoire autour des danses péruviennes qui a eu lieu durant une semaine. Depuis septembre, un atelier afin de créer un spectacle de rue est en cours sur l'école de Houssay.

Malheureusement le futur s'annonce compliqué, ces activités gratuites ou avec une participation volontaire minime sont possibles grâce à des subventions mais aussi à minima pour 30 % au travers du réinvestissement des bénéfices de la Cie Kaminu. Les artistes qui accompagnent ces projets acceptent aussi de sacrifier une partie de leurs revenus (merci d'ailleurs à Antoine Capet, Mazangéen qui œuvre lui aussi sur le même modèle). En 2026, cela ne s'avère plus possible avec des baisses de chiffres d'affaires allant de 20 à 50 %*. Néanmoins des activités dans les commerces sont prévues jusqu'en avril. Nous tenons d'ailleurs à remercier Nadia et le NrJ-Café qui nous accueille depuis le début, ainsi que la mairie de Mazangé qui a permis de lancer le projet il y a trois ans, sans oublier Franck de la Masteria.

Point positif, les initiatives ont été lauréates de l'appel à projets Bourges 2028, capitale européenne de la culture en rejoignant la programmation officielle de l'événement. Ils ont aussi suscité l'intérêt du département et de la région. Espérons que tout cela permette à l'ensemble des petits acteurs dont nous faisons partie d'avoir accès à une partie plus significative de l'investissement en faveur de la culture.

Contact coordination des événements : Cie Kaminu – 07 83 00 55 27

**Aujourd'hui le travail de l'association pour trouver des fonds hors Territoires Vendômois, l'apport de Kaminu et les « ristournes » des compagnies locales, représentent un investissement d'environ 15 000 euros pour l'accès à tous à la culture sur nos territoires et nous dépasserons cette année les 2000 bénéficiaires. Un bilan que nous peinons à défendre !*

SPORT AUTO TOURS

L'écurie SPORT AUTO TOURS a organisé les 17 et 18 mai 2025 le Rallye régional de la Vallée du Loir pour sa 2e année consécutive.

L'écurie tient à remercier tous les habitants de la commune de Mazangé, le personnel de la mairie, les Elus... et bien sûr tous nos bénévoles !

Le Rallye s'est très bien passé dans son ensemble, malgré une sortie de route d'un pilote au pont des Landes. 74 pilotes étaient au départ de la course et 55 ont pu franchir la ligne d'arrivée.

Une superbe ambiance, le beau temps ainsi qu'une belle bagarre dans toutes les catégories nous feront garder un très bon souvenir.

On vous donne rendez-vous pour le prochain Rallye régional de la Vallée du Loir : les 16 et 17 mai 2026.

Encore merci à tous !

François FARÉ, Président de l'Ecurie SPORT AUTO TOURS
<https://www.sport-auto-tours.org/c-c-vallee-du-loire>



Rétrospective sur 4 mandatures

Elections



Chantier



Protocole



Equipe



Inclassable



Bulletin de l'AAPPMA de Thoré Montoire



L'année 2025 a été marquée par une météo favorable sur le secteur de Montoire-sur-le-Loir, permettant de conserver des plans d'eau à bon niveau. Cette situation a offert d'excellentes conditions pour la pêche et favorisé une belle activité au sein de notre association.

Parmi les moments forts, la journée "float-tube" a attiré de nombreux pêcheurs venus découvrir cette pratique, nos deux enduros carpe ont rassemblé des passionnés dans une ambiance conviviale, et notre premier loto a connu un grand succès grâce à la participation des habitants.

Nous avons également repris avec plaisir l'école de pêche, afin de transmettre notre passion aux plus jeunes, et réalisé un empoissonnement en poissons blancs en fin d'année pour préparer la saison prochaine.

L'année a toutefois été assombrie par le décès soudain de M. Serge Savineaux, président de la Fédération de Pêche du Loir-et-Cher, que nous tenons à saluer pour son engagement exemplaire.

Nous remercions sincèrement tous les adhérents ayant pris leur permis sur notre AAPPMA, ainsi que toutes les personnes venues participer à nos manifestations. Votre présence et votre soutien sont essentiels à la vie de notre association.

Pour 2026, nous vous donnons rendez-vous à notre assemblée générale le 7 février à la salle Marie de Luxembourg, ainsi qu'à notre loto le 18 avril à la salle des fêtes de Montoire-sur-le-Loir.

Merci à tous pour votre fidélité et votre engagement à nos côtés.

Le président, Racinet Thomas



INFORMATIONS PAROISSIALES

Prêtres

Père Thibault Ries, curé

Père Roland Manlan, vicaire

Célébrations

Le dimanche, messe à 10h30 à l'église de Montoire.

Horaire des messes à Mazangé

<https://messes.info/lieu/41/mazange/eglise>

Deux nouveaux prêtres

Monseigneur Francis Bestion évêque de Blois a nommé l'abbé Thibaut Ries, curé des paroisses des secteurs paroissiaux de Montoire et Thoré la Rochette, à partir du 1er septembre. Il est rejoint par l'abbé Roland Manlan originaire de Côte d'Ivoire, nommé vicaire.

Pour tout renseignement

Presbytère de Montoire,

8, rue Saint-Laurent 41800 Montoire-sur-le-Loir

Tel. 02 54 86 54 02

paroissedemontoire@gmail.com

<https://www.facebook.com/paroissedemontoire>

<https://www.catholique-blois.net>





Bilan de la saison touristique 2025 :

Nombre de passagers autorail et draisine :
3626

Nombre de voyages autorail et draisine :
80

2025

Une très belle saison, marquée par plusieurs temps forts :

- Plusieurs groupes d'enfants, d'anciennes voitures
- Voyageurs venus de toutes les régions de France et de l'étranger (Brésil, Madagascar, Canada, Angleterre, Belgique, Pays-Bas, Allemagne,...)
- Hausse des demandes de privatisation autorail et/ou draisine
- Animations dans l'autorail à l'occasion du tricentenaire de la naissance du Maréchal de Rochambeau (Le fantôme du TTVL, et l'association « Le Soissonnois », régiment de Rochambeau).

N'oublions pas les nombreux travaux concernant les engins, la voie et le débroussaillage effectués par nos bénévoles.

N'hésitez pas à nous rejoindre, vous êtes les bienvenus



Notre autorail avec les soldats de Rochambeau



Grutage des essieux de la draisine pour révision à Brive.



MC130 en action pour débroussaillage

Saison Touristique du 12 Juillet au 30 Août 2026 : Consulter l'Office de Tourisme de Vendôme
Autres circulations d'Avril à Octobre : pour groupes, privatisations,... consulter l'Office de Tourisme de Vendôme.

Tarifs : Plein Tarif : 15€ ; Tarif Groupes : 13€ ; Tarif Réduit (jeunes de 5 à 16 ans, personnes en position de handicap) : 9€ ; Gratuit pour enfants de moins de 5 ans.

**Renseignements pratiques : Association TTVL / Mairie
41100 THORE LA ROCHE**
E-mail : ttvlmairie@orange.fr - Site : ttvl.fr

Renseignements et Réservations : Office de Tourisme de Vendôme : 02 54 77 05 07
E-mail : accueilvendome@vendome-tourisme.fr

SAPEURS-POMPIERS DE ROCHAMBEAU

À l'aube de cette nouvelle année 2026, je tiens à adresser à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite, ainsi qu'à vos proches.

Depuis le 18 juin 2025, j'ai l'honneur d'assurer la responsabilité du centre de secours de Rochambeau, après avoir dirigé le centre de Thoré-la-Rochette. Dans cette mission, je peux compter sur le Lieutenant Sébastien Sandré, ancien chef du centre d'intervention de Villiers-sur-Loir, dont l'expérience et l'engagement sont des atouts précieux au quotidien.

Entre janvier et juin 2025, les centres de Thoré-la-Rochette et de Villiers-sur-Loir ont assuré respectivement 65 et 40 interventions. Depuis la mise en service du centre de Rochambeau et jusqu'au 31 décembre 2025, nous avons réalisé 225 interventions, témoignant de l'intensité de notre activité au service de la population.

Aujourd'hui, notre centre compte 23 sapeurs-pompiers volontaires, dont 9 femmes. Nous restons ouverts au recrutement : toutes celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenus afin de renforcer la couverture opérationnelle de notre secteur, qui regroupe Thoré-la-Rochette, Villiers-sur-Loir, Azé, Mazangé, Lunay et Marcilly, ainsi que des renforts réguliers vers Montoire-sur-le-Loir, Savigny-sur-Braye, Vendôme et Saint-Ouen.

Nous avons eu le plaisir d'inaugurer officiellement le centre de secours le 21 juin 2025, en présence des autorités. Le dimanche 7 septembre, nous avons organisé une journée portes ouvertes qui a rencontré un très beau succès. Nous avons proposé plusieurs démonstrations : un incendie dans une chaufferie avec sauvetage, une manœuvre de secours routier avec victime incarcérée, ainsi qu'une simulation d'accident cyclo-voiture. Un espace dédié aux gestes de premiers secours, animé par notre formateur Geoffray Erny, coordinateur de la journée, a permis au public de s'initier à des techniques essentielles. La visite s'est conclue par la découverte de nos locaux et de nos véhicules de secours. Un stand de recrutement a également permis d'échanger sur l'engagement de sapeur-pompier volontaire et, nous l'espérons, de susciter de nouvelles vocations.

Le Lieutenant Éric Laroche, Chef de centre de Rochambeau



GENDARMERIE TERRITORIALE MOBILE

La Brigade Territoriale Mobile de THORE LA ROCHELLE est ouverte depuis le 1er septembre 2024.

Elle compte six personnels, l'Adjudante-Cheffe BRAILLY Céline, l'Adjudant-Chef DUMONT Nicolas, l'Adjudant LEGATELOIS Sébastien, et les Gendarmes MONNET Léa, COURTAT Justin et LE GUENNEC Jehan.

Avec un territoire de 118 communes, cette unité va au contact de la population et des différents acteurs sociaux, professionnels, dans leur territoire. Elle organise des réunions publiques de prévention sur le démarchage et les escroqueries, et des opérations de prévention sur des thématiques variées dans les écoles.

Dotée de VTT via un partenariat entre VALDEM et la recyclerie de VENDOME, et désormais de VTT électriques gendarmerie, elle patrouille aussi en pleine nature à la recherche des infractions liées à l'environnement.

Bien que basée au 2 Route du Maréchal de Rochambeau à THORE LA ROCHELLE, ses locaux n'ont pas vocation d'accueillir du public. **Cette mission d'accueil sera réalisée uniquement par le biais d'un camping-car spécialement aménagé, qui lui permettra de renseigner et prendre les plaintes de la population notamment dans les communes isolées du Vendômois, selon un calendrier prédefini, dont Mazangé.**

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre par mail à
btm.thore-la-rochette@gendarmerie.interieur.gouv.fr.

En cas d'urgence, vous devez composer le 17 ou vous rendre à la brigade de MONTOIRE SUR LE LOIR qui est ouverte tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 18h (sauf le dimanche 9h/12h – 15h/18h).



1^{er} partenaire
des communes



Le câble de Berlin: une mémoire enfouie

Au fil de l'histoire locale, certains vestiges témoignent d'épisodes méconnus et douloureux. Revenons sur le « câble de Berlin » qui traverse discrètement notre commune alors que les réseaux de télécommunications sont entrés à l'ère de la fibre optique.

Annuaire 1926

Le téléphone avant-guerre

Le téléphone, apparu en 1879, arrive à Vendôme en 1900. Jusqu'à la modernisation du réseau dans les années 1970, il reste un service très rare dans les villes rurales. En cas d'urgence (médecin, vétérinaire), on se rend chez l'abonné le plus proche pour passer un appel. Entre 1926 et 1942, l'annuaire



Tel.	Nom	complément
1	Benoit	docteur en médecine
3	Chaillou	boulang. et grains
2	Fishing-Club de France	centre de salmoniculture
4	Gaudruau (Edm.)	maréchal expert
6	Paul Richet	Hôtel Saint-Jacques
5	Legeay (Mlle Mélie)	La Vieille Auberge

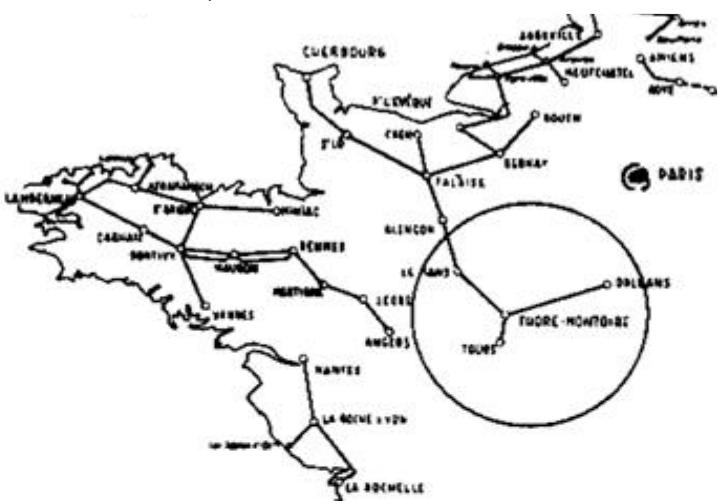
officiel des abonnés aux réseaux téléphoniques du Loir-et-Cher ne recense qu'une dizaine de numéros pour la commune, essentiellement des artisans (boucher, boulanger), un médecin, un maréchal expert puis hongre (ancêtre du vétérinaire), café, hôtels et restaurants, reliés par un réseau de lignes aériennes fragiles et limitées en distance. Le gouvernement va créer en 1923 en France un service spécialisé pour le service interurbain : les « Lignes Souterraines à Grande Distance, en abrégé, les LSGD ». En 1925 la première liaison française en câble LSGD est mise en service entre Paris et Strasbourg.

Le Vendômois occupé

En 1940, l'armée allemande d'occupation décide d'établir une Kommandantur au Gué du Loir après avoir siégé pendant 6 semaines à la mairie de Villiers. Cette Kommandantur comprend 13 communes : Villiers, Mazangé, Fortan, Lunay, Les Roches, Villavard, Saint-Rimay, Houssay, Huisseau-en-Beauce, Villiersfaux, Marcilly, Villerable. Ce n'est sans doute pas un hasard si l'occupant choisit de réquisitionner la maison d'un particulier. En effet, la résidence secondaire du député d'Alger Jean-Marie Guastavino, route de Vendôme, qui impressionne par son portail orné de têtes de Lions, est reliée au réseau téléphonique. La famille Guastavino sera contrainte de passer toute la période de l'occupation à l'étage. L'endroit est stratégique, le pont du Gué du Loir est bien gardé : la circulation automobile y est faible, et les piétons et cyclistes sont surveillés depuis une guérite installée à l'entrée, tandis qu'une autre guérite se trouve devant la Kommandantur, à une centaine de mètres.

Pourquoi un câble souterrain au Gué du Loir ?

Le Haut Commandement de la Wehrmacht (OKW) s'appuie sur les réseaux français et allemands de câbles souterrains à longue distance pour établir les liaisons entre les armées allemandes, la coordination de la défense aérienne, la transmission des informations météo ou encore la communication entre usines allemandes et françaises d'armement. Durant l'occupation, les télécommunications sont sous contrôle allemand du HONAFU, commandement des transmissions de l'armée allemande qui passe commande aux PTT des matériels et des services dont ils ont besoin. Ainsi, le service des câbles à longue distance doit, sur réquisition de l'occupant, étoffer le réseau français de câbles à grande distance jugé insuffisant pour les besoins militaires. A partir de 1942, l'armée allemande fait poser de nouvelles artères souterraines reliant ses postes de commandement aux grands centres et au Reich. Au total, plus de 4500 km de ces câbles furent, en deux ans, posés en France pour les besoins militaires allemands, dont un tiers environ en Normandie. Dans le cadre du projet défensif du mur de l'Atlantique, l'armée allemande construit secrètement un quartier général W3 autour du tunnel de Saint-Rimay. Ce chantier d'envergure mené par l'organisation Todt comprend la pose de câbles de télécommunications longue distance. Deux câbles souterrains à usage multiple furent installés entre Le Mans et Orléans, et un câble secondaire entre W3 et Tours. Fin 1942, les lignes reliant Le Mans à W3 (plus de 70 kilomètres) et Tours à W3 (plus de 55 kilomètres) étaient achevées. La ligne reliant W3 à Orléans fut construite en 1943. Une fois les travaux terminés en août 1943, W3 fut ainsi raccordée au réseau câblé français de communications longue distance par trois lignes interchangeables. Les liaisons de télécommunications pouvaient être passées par les opérateurs entre W3 et la côte, ainsi qu'avec Paris et l'Allemagne.



Réseau de câbles à grande distance constitué en France par les Allemands pendant la seconde guerre mondiale.

Outre le Gué du Loir, des témoignages confirment qu'un câble souterrain passait le Loir et traversait l'ouest de la commune de Lunay par les villages de Nonais, La Barre, La Champillonnière, le carrefour des Pavillons et rejoignait le Mans par Savigny. Une ligne reliant Tours/Bordeaux passait par le bourg de Lavardin puis remontait vers l'ouest par la route de Saint Arnoult. L'ensemble de ce dispositif constituait ce réseau de câbles en étoile vers Le Mans, Orléans et Tours.

Composition du câble souterrain

Le câble mis au jour lors des travaux du pont correspond au modèle de câble téléphonique grande distance de l'époque, conçu pour être enfoui le long des routes à environ 80 cm de profondeur (60 cm en terrain rocheux). Les conducteurs sont des fils de cuivre isolés par des bandes de papier entourés de couches de papier et d'une gaine de plomb portant le marquage des PTT, ici visible sous la forme « V·PTT·V » en relief. Autour de cette gaine de plomb se trouvent des enveloppes de jute, des feuillards métalliques et de nouvelles couches de jute goudronné, destinées à assurer la protection mécanique et l'étanchéité. Le repérage par traits colorés est caractéristique des câbles longue distance posés par les PTT pour des usages civils et militaires. Enterré en bord de chaussée, il est doublé d'un câble plus petit, posé un peu au-dessus, qui peut servir de dérivation ou de câble de secours en cas de sabotage.



Pourquoi parler du « câble de Berlin » ?

Dans la mémoire locale, le câble du Gué du Loir est connu comme le « câble de Berlin ». C'est également le cas d'autres câbles posés par l'armée allemande. L'explication est simple : ces câbles sont intégrés au réseau de télécommunication qui, via le canal Paris-Metz ou Paris-Strasbourg, relie le siège de l'état-major général des armées allemandes près de Berlin. Depuis le central fortifié du hameau des Coutils (42×12,6 m), entre 30 et 100 connexions téléphoniques pouvaient être établies en quelques minutes vers Berlin et vers les quartiers généraux du mur de l'Atlantique, grâce aux jonctions avec les câbles Le Mans-Paris, Paris-Orléans et vers l'Allemagne.

Du sabotage potentiel aux travaux de 2025

Dès 1943, la Résistance française a pleinement conscience de l'importance stratégique des câbles à grande distance, et les sabotages se multiplient dans tout le pays. Pour s'en prémunir, les Allemands protègent soigneusement leurs artères, notamment au passage des ponts. Au Gué du Loir, le câble est ainsi placé dans une goulotte métallique d'environ 8 cm sous le tablier, surveillée par les sentinelles du pont, ce qui explique qu'aucun incident grave ne fut signalé durant la guerre. Le plan Violet déclenché lors du débarquement, qui visait à saboter les principales artères de communication de l'armée allemande, n'a pas ciblé ce câble, probablement car le projet du W3 avait été abandonné entre temps.

Après la Libération, les câbles passant au Gué du Loir ont été utilisés par les PTT. Lors des travaux de modernisation du réseau téléphonique en 1976, des câbles de 80 et 160 conducteurs ont été enfouis pour les remplacer. Bien que ces câbles soient techniquement obsolètes, Orange les protégeait encore lors des travaux d'assainissement de 2007, où on les retrouvait au niveau du trottoir de la pharmacie. Un tronçon secondaire a été découvert lors du chantier d'interconnexion des châteaux d'eau de Lunay et Thoré, dans le hameau de Clouseaux. Il devait probablement relier au W3 les blockhaus construits aux Bordes (à proximité du château d'eau). Il y avait également dans cette zone un pylône supportant une antenne dédiée aux communications radio (détruit à la libération).

Ce n'est qu'à l'automne 2025, lors de la modernisation du pont départemental, que la partie passant sous le Boulon est finalement déposée ; l'échantillon conservé à la Mairie témoigne aujourd'hui de cette histoire singulière où un village rural peu équipé en téléphones se retrouvait traversé par une liaison stratégique reliant directement la vallée du Loir à Berlin.

Principales sources :

- *Témoignage de Jacques Colas*
- « *le vendômois sous l'occupation* », *Gilbert Rigolet*
- « *Villiers sur Loir un village au fil des siècles* », *Henri Mésange*
- « *Die Führerhauptquartiere: Anlagen und Planungen im Zweiten Weltkrieg* », *Franz W. Seidler/ Dieter Zeigert*
- « *La vie d'un central téléphonique sous l'occupation : 1943-1944* », *Michel Ollivier*
- « *Les télécommunications et leurs utilisations militaires en Normandie* », *Robert J. Chapuis X38*
- « *La ligne téléphonique Allemagne Angers-Rennes via Martigné-Ferchaud* », *Cercle d'Histoire du Pays Martignolais*
- Site web de l'association Historius <https://www.historius-montoire.fr>
- Site web de l'Histoire des télécommunications en France <https://www.histelfrance.fr>

IL Y A 100 ANS

Cela s'est passé il y a 100 ans

Nous sommes en 2025, le Conseil Municipal feuille son registre d'arrêtés et de comptes rendus de réunions de conseils ...

Les discussions s'engagent ...

À la lecture de ces morceaux choisis, replongeons-nous 100 ans en arrière avec les pères, des pères de nos pères...

Bonne lecture.

SOURCE :
ARCHIVES
MUNICIPALES
DE LA COMMUNE
DE MAZANGÉ.



Séance du 17 mai 1925 — Installation du conseil municipal — élection du maire et d'un adjoint

L'an mil neuf cent vingt-cinq, le dix-sept du mois de mai à dix heures, les membres du conseil municipal de la commune de Mazangé proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 3 et 10 mai 1925, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles 48 et 77 de la loi du 5 avril 1884.

Etaient présents :

- | | |
|------------------------|-------------------------|
| 1. M. AUBRY Victor | 7. M. BRETON Arthur |
| 2. M. AUVRAY Emile | 8. M. ROUVRE Octave |
| 3. M. CHAPILLON MINIER | 9. M. NEILZ Sosthène |
| 4. M. BOULAY Raymond | 10. M. JOVANNEAU Joseph |
| 5. M. CHAILLOU Nourry | 11. M. REGNIER Boivin |
| 6. M. COLLIN Auguste | 12. M. BRETON Emile |

Election du Maire — 1er tour de scrutin —

M. AUBRY ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé maire.

Election de l'adjoint

M. AUVRAY ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé adjoint.

Séance du 2 juillet 1925 — Demande l'établissement d'un train se dirigeant le dimanche sur Vendôme arrivant dans cette localité à 12 heures

Le conseil municipal de Mazangé, réuni en séance le 2 juillet 1925, considérant que le dimanche jour de repos pour les travailleurs des champs, il n'y a aucun train dans la journée sur la ligne de tramways se rendant à Vendôme et permettant d'en revenir.

Considérant que la population agricole, ouvriers agricoles et petits propriétaires n'ont qu'un seul jour pour effectuer leurs achats à la ville et qu'ils se trouvent ainsi privés de mode de locomotion facile.

Considérant en même temps que de nombreux commerçants de Vendôme réclament avec insistance et énergie l'établissement de ce train qui assurerait un débouché précieux que la plupart des commerçants vendômois ne ferment que le lundi, que le conseil municipal de Vendôme a émis un vœu analogue à celui-ci ces jours derniers. Pour ces motifs, le conseil municipal de Mazangé :

- Demande instamment l'établissement d'un train se dirigeant le dimanche sur Vendôme arrivant dans cette localité à 12 heures ;
- Charge M. le Préfet et M. BESNARD FERRON, conseiller général du canton de Vendôme d'être l'interprète de la commune de Mazangé auprès de l'assemblée départementale pour que satisfaction soit accordée dans le plus bref délai et dans l'intérêt de tous.

Séance du 23 aout 1925 — Pompes à incendie de Vendôme — conditions de secours —

Le maire présente au conseil une lettre de M. le Maire de Vendôme et une délibération du conseil municipal de cette ville relatives aux conditions de secours de la compagnie de sapeurs-pompiers de Vendôme.

Le conseil après en avoir délibéré décide d'adopter les conditions proposées pour le cas où le secours de la compagnie de pompiers de Vendôme serait nécessaire.

Le temps de déplacement comptera de l'heure de départ à l'heure de la rentrée au dépôt de Vendôme. Le temps sera payé par la commune à raison de 2,50 F par heure de jour et 3 F par heure de nuit et par homme ou pupille sans préjudice du remboursement des sommes dues pour réparation ou perte du matériel, accidents et autres.

Séance du 28 mai 1925 — Fondation de la caisse des écoles

Le conseil, après en avoir délibéré, vu les lois du 10 avril 1867 et 28 mars 1882, décide la création d'une caisse des écoles à partir du 1er janvier 1925 et décide de lui affecter comme ressources deux mille huit cents francs prévus aux articles 55, 65, 66 du budget primitif et mille francs du budget additionnel.

Il désigne comme membre du comité de la caisse des écoles : M. AUBRY, maire, président ; M. BRETON Emile comme trésorier ; MM. CHAILLOU et NEILZ, membres. M. l'instituteur et Mmes les institutrices dont l'adjointe de l'instituteur.

Séance du 29 novembre 1925 — Inspection médicale des écoles

M. le Président donne connaissance au conseil de la circulaire préfectorale n° 50 du 2 septembre 1925 relative à l'inspection médicale des écoles.

Le conseil, considérant que l'organisation de cette inspection ne peut que présenter de nombreux avantages, - Décide de créer l'inspection médicale des écoles de Mazangé sous réserve de la participation du département dans les dépenses suivant le barème présenté par M. le Préfet.

Distribution des prix à Mazangé (extraits de l'article du « Progrès de Loir et Cher » daté du 28 août 1925)

La distribution des prix aux élèves des écoles communales de Mazangé a revêtu un caractère exceptionnel grâce à la présence de M. Martin, Préfet de Loir-et-Cher, venu « attester l'intérêt que le gouvernement actuel de la République porte à notre école laïque.

Après « un déjeuner fort bien servi » à l'hôtel Richet au Gué-du-Loir, le cortège officiel s'est formé à 16 heures à l'entrée du bourg. Sous « un soleil de plomb », M. le Préfet et son épouse ont été accueillis par « la vaillante société musicale de la commune » et une « foule nombreuse ». Au rythme de La Marseillaise, officiels et habitants ont rejoint la maison d'école des garçons « brillamment décorée pour la circonstance ».

À la, accueillis par les « aimables instituteur et institutrices », M. et Mme Barbier et Mme Teffaine, les enfants aux « toilettes ravissantes » ont offert une « magnifique gerbe de fleurs » à Mme la Préfète. Une tribune prestigieuse réunissait de nombreux élus locaux, dont les maires de Vendôme, Saint-Amand et Azé. Le Conseiller général Besnard-Ferron a profité de l'occasion pour rendre un vibrant hommage aux instituteurs, M. et Mme Barbier*, louant leur « tâche lourde et délicate d'éduquer et d'instruire », tout en évoquant avec émotion les « quarante enfants de la commune qui ont sacrifié leur vie » durant la Grande Guerre.

Après cet « éloge de l'école laïque », le Préfet s'est adressé aux enfants « sans grandes phrases, très simplement, avec son cœur ». Il leur a conté la légende persane de « la chemise d'un homme parfaitement heureux » pour leur enseigner que le bonheur ne réside pas dans la richesse. Il les a exhortés à cultiver « cette jolie fleur de la vie : la rose de l'amitié ». La solennité a ensuite laissé place à la joie : les enfants ont égayé l'assistance par des « chansons, des chœurs et des saynètes » vivement applaudis. Après la remise de « superbes volumes », la fête s'est achevée par un vin d'honneur où le Préfet, lui-même « musicien consommé », a tenu à féliciter personnellement « l'habile piston », M. Sosthène Neilz.

*M. et Mme Barbier sont les actuels instituteurs « dévoués » et « persévérateurs », succédant dans cette mission éducative à leurs parents, M. et Mme Marchet, qui l'ont assumée pendant « dix-sept années consécutives »

STRUCTURES INTERCOMMUNALES

La Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois comprend 65 communes

Président de la CATV : M. Laurent BRILLARD

Conseillers communautaires de MAZANGÉ : M. BRIONNE, suppléante Mme VIROS

Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois (CATV)

BP 20107 41106 Vendôme Cedex

Téléphone : 02.54.89.42.00

Informations sur territoiresvendomois.fr

Le Syndicat Mixte du Pays Vendômois porte la politique régionale de Contrat de Pays et toutes les politiques d'aménagement du territoire pour les 100 communes du Vendômois.

Présidente : Mme FOUCHER MAUPETIT.

Délégués de MAZANGÉ : M. BRIONNE, M. LAMBERT (suppléant).

Syndicat Mixte du Pays Vendômois

7 avenue Gérard Yvon 41100 Vendôme

Téléphone : 02.54.89.12.20 - Mél : syndicatmixte@pays-vendomois.org

Informations et comptes rendus des conseils sur www.pays-vendomois.org.

VALDEM, le syndicat mixte de collecte, de traitement et de Valorisation des Déchets Ménagers regroupe 54 communes du vendômois.

Président : M. BOULAY.

Délégués de MAZANGÉ : M. OZAN, Mme JOUSSARD (suppléante).

Syndicat ValDem

allée Camille Vallaux 41100 Vendôme

Téléphone : 02.54.89.41.17 - Mél : secretariat@valdem.fr

Informations et comptes rendus des conseils sur www.valdem.fr.

Le Syndicat Mixte du SCOT des Territoires du Grand Vendômois définit le Schéma de Cohérence

Territoriale (SCOT) pour les 105 communes de la communauté d'agglomération des Territoires Vendômois et des communautés de communes des Collines du Perche et du Perche et Haut-Vendômois.

Président : M. HASLE.

Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

Parc Ronsard 41100 Vendôme

Téléphone : 02.54.89.43.24 - Mél : scot-tgv@catv41.fr

Informations sur scottgv.wordpress.com

Le Syndicat mixte Val de Loire Numérique a pour charge la mise en œuvre du schéma directeur territorial d'aménagement numérique du Loir et Cher (déploiement du très haut débit).

Président : Mme GINER.

SMO Val de Loire Numérique

Hôtel du Département, Place de la République 41020 Blois Cedex

Téléphone : 02.54.58.44.39 - Mél : contact@valdeloirenumerique.fr

Informations et comptes rendus des conseils sur www.valdeloirenumerique.fr.

Le SIDELC, Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie de Loir et Cher, regroupe 283 communes.

Président : M. BRUNET.

Délégués de MAZANGÉ : M. COLAS, M. GAUDRUAU (suppléant).

Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie de Loir-et-Cher (SIDELC)

15 rue Franciade CS 63414 – 41034 Blois Cedex

Téléphone : 02.54.55.16.50 - Mél : contact@sidelc.com

Association loi 1901, le **CNAS**, Comité National d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales, est l'équivalent d'un comité d'entreprise pour les employés communaux.

Président : M. RÉGNAULT.

Déléguée de MAZANGÉ : Mme DIJON.

Urbanisme : la commune s'inscrit dans une démarche de planification territoriale

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant compte de l'Habitat (PLUi-H), la commune participe activement à une réflexion globale menée par la communauté d'agglomération Territoires vendômois. Ce document de référence vise à encadrer l'évolution du territoire en conciliant développement urbain, préservation des espaces naturels et réponse aux besoins en logement.



Une organisation du territoire en zones différencierées

La phase actuelle concerne la définition du zonage réglementaire et la rédaction du règlement écrit. Ces éléments permettront d'encadrer les usages du sol, en précisant les secteurs constructibles, les zones à préserver, ainsi que les conditions d'implantation des projets futurs. Le territoire communal sera ainsi structuré en plusieurs types de zones :

- **Zones urbaines (U)** : secteurs déjà construits,
- **Zones à urbaniser (AU)** : espaces destinés à une extension encadrée,
- **Zones agricoles (A) et zones naturelles (N)** : secteurs à préserver pour leur rôle environnemental et économique.

Chaque zone sera régie par un règlement précisant les conditions d'implantation des constructions, les usages autorisés (habitat, activités, équipements publics...), ainsi que les critères de densité, de hauteur, d'aspect architectural et de stationnement. Ces dispositions auront un impact direct sur les projets d'aménagement, les permis de construire et la qualité du cadre de vie.



Des orientations pour l'habitat et l'aménagement

En complément du zonage, le PLUi-H intègre deux documents stratégiques :

- **Le Programme d'Orientations et d'Actions (POA)**, qui fixe les objectifs en matière de logement : anticipation des besoins, promotion de la mixité sociale, et soutien à la production de logements accessibles et adaptés notamment pour les jeunes ménages et les personnes âgées.
- **Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)**, qui définissent les principes d'aménagement sur des secteurs ciblés (notamment les zones AU) : organisation spatiale, densité, continuités écologiques, valorisation paysagère et équipements à prévoir.

Une concertation ouverte à tous

La commune rappelle que l'élaboration du PLUi-H repose sur une démarche participative.

Les habitants sont invités à contribuer à travers le cahier de concertation disponible en mairie.

Il est également possible d'adresser ses observations ou propositions par courrier ou par courriel à : urbanisme-planification@catv41.fr.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site www.territoiresvendomois.fr



Le Périmètre Délimité des Abords (PDA).

En parallèle de l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal et de l'Habitat (PLUiH), l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) de Loir-et-Cher a choisi d'accompagner plusieurs communes dans l'élaboration de Périmètres délimités des abords (PDA). Le PDA constitue une servitude d'utilité publique qui remplace le périmètre de protection automatique de 500 mètres autour d'un monument historique. Contrairement au périmètre classique, la délimitation du PDA permet d'ajuster la protection des abords au contexte paysager et historique du monument, en désignant les immeubles qui forment avec lui un ensemble cohérent ou qui contribuent à sa conservation et à sa mise en valeur. Une étude approfondie a ainsi été menée pour analyser les relations entre le monument et son environnement: organisation du tissu bâti, perspectives monumentales, présence d'éléments naturels, caractéristiques physiques (végétation, cours d'eau, relief, etc.).



Le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie de Loir-et-Cher (SIDELC) est administré par le Comité syndical, organe délibérant composé de 48 délégués issus de l'ensemble des 267 conseils municipaux du département de Loir-et-Cher.
réseaux.

Le SIDELC ?

⇒ La distribution d'électricité

5 648
installations de production (photovoltaïque, éolien, hydraulique, biomasse...)

14 138 km
réseaux électriques concédés

267 communes
328 953 habitants (01/01/2025)

Propriétaire des réseaux et autorité concédante, le SIDELC

- organise la délégation de service public d'électricité
- contrôle le bon accomplissement des dispositions prévues dans le contrat de concession
- exerce la maîtrise d'ouvrage des travaux de développement, de modernisation et de dissimulation des réseaux électriques

ENEDIS ?

Exploitant des réseaux et distributeur concessionnaire, ENEDIS

- exploite et maintient le réseau d'électricité
- dépanne 24 h / 24, 7 j / 7 tous les clients
- entretient une relation de proximité avec les élus, les autorités concédantes

18
postes source
9 557
postes de transformation

209 260
points de livraison (HTA / BT)

VAL DE LOIRE NUMÉRIQUE

Élus des Territoires Vendômois délégués au SMO Val de Loire Numérique
M. Nicolas HASLÉ, M. Philippe MERCIER, M. Marwane CHABBI

Le déploiement de la fibre est totalement achevé sur cette fin d'année 2025. Néanmoins, avec plus de 99 % des foyers éligibles, il reste encore des travaux, du tirage de câble, des installations de boîtiers...
Tout cela sera géré par les équipes de "la vie du réseau" de Val de Loire Fibre.

Le Déploiement du réseau au 24 novembre 2025 :

Commune	Nb total prises	Nb prises raccordables	% déploiement	Clients raccordés	Taux de pénétration	Coupe* réseau cuivre/ ADSL
Mazangé	547	547	100%	294	53,7%	Lot 5
Azé	594	594	99,5%	247	52,8%	Lot 5
Epuisay	477	477	100%	246	51,6%	Lot 5
Fortan	154	154	100%	83	53,9%	Lot 5
Lunay	849	844	99,4%	521	61,7%	Lot 5
Savigny	1 527	1 518	99,4%	679	44,7%	Lot 5
Thoré	613	613	100%	337	55%	Lot 5
Villiers	732	732	100%	430	58,7%	Lot 5
Arrondissement de Vendôme	36 855	36 801	99,85%	18 775	51,02%	
Total 492 communes du syndicat	342 477	342 295	99,94%	209 859	61,33%	

Fermeture commerciale nationale pour l'ensemble des offres sur réseau cuivre : 31 janvier 2026.

*Fermeture technique par lot, à partir de 2029 pour Mazangé (sous réserve).

Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique
Hôtel du Département, Place de la République,
41020 BLOIS Cedex
02 54 58 44 39

contact@valdeloirenumerique.fr
www.valdeloirenumerique.fr

Lot 3

Lot 4

Lot 5

Lot 6

Lot 7

2145 communes 2,5 M locaux

6849 communes 8,2 M locaux

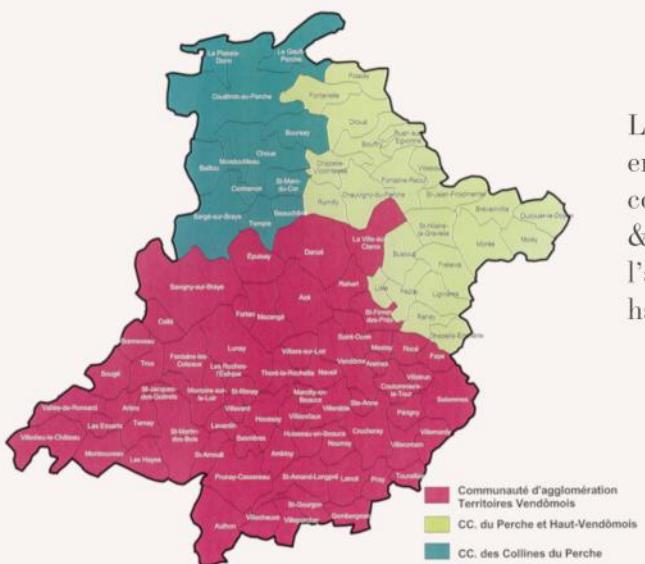
10470 communes 11,7 M locaux

10,5 M locaux

10,5 M locaux

SYNDICAT MIXTE DU PAYS VENDOMOIS

Présidente : Claire FOUCHER-MAUPETIT



LE TERRITOIRE

Le Pays Vendômois regroupe 100 communes réparties entre l'agglomération Territoires Vendômois, deux communautés de communes (Collines du Perche et Perche & Haut Vendômois) et le Conseil Départemental. Il couvre l'arrondissement de Vendôme, soit près de 70 000 habitants.

LA STRUCTURE

-  - 24 élus membres du bureau
-  - 112 élus titulaires
-  - 6 agents

LES PROGRAMMES

Le Pays Vendômois oeuvre pour un développement harmonieux du territoire. Il accompagne les collectivités dans leurs projets, partage les bonnes pratiques et encourage une vision commune autour des enjeux économiques, agricoles, sociaux, environnementaux et culturels.



Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) est un outil d'accompagnement financier pluriannuel qui s'inscrit dans la démarche de développement du Pays et de la Région. Il permet la mise en oeuvre d'objectifs du projet de territoire et apporte des aides aux porteurs de projets.



LEADER est un programme européen qui vise à soutenir des projets innovants en zone rurale. LEADER est un dispositif du FEADER (Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural).



Dispositif d'accompagnement et de financement des énergies renouvelables (chaufferie bois, réseaux de chaleur, géothermie, solaire thermique) développé par l'ADEME et la Région et porté par le Pays Vendômois sur le territoire. Programme accessible aux collectivités, entreprises, exploitants agricoles et bailleurs sociaux.



Un dispositif public indépendant de proximité qui accompagne les propriétaires dans leurs projets de rénovation énergétique.



Le Contrat Local de Santé (CLS) est une convention signée entre l'Agence Régionale de Santé, une collectivité territoriale et le Pays Vendômois. Son but : optimiser les politiques publiques de santé à l'échelle locale et réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.



La démarche Alimentaire Territoriale est élaborée de manière concertée à l'initiative de différents acteurs d'un territoire (publics, économiques, associatifs, ...). Il vise à accompagner et coordonner des actions partenariales répondant aux enjeux alimentaires et de la production agricole locale du territoire : sociaux, environnementaux, économiques, sanitaires.

EXEMPLES DE REALISATIONS

CRST

Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) est l'outil de la Région Centre-Val de Loire pour accompagner financièrement les territoires dans un aménagement équilibré et durable. La Région alloue 9,6 M€ sur 6 ans pour soutenir les projets sur le Pays Vendômois : zones d'activités, agriculture locale, tourisme, équipements culturels et sportifs, rénovation énergétique, mobilités douces, santé et biodiversité : city stade, aménagement centre-bourg, pistes cyclables...



COT

Chaufferie biomasse et réseau de distribution de chaleur installées sur le groupe scolaire de Lunay. Projet accompagné par le Pays Vendômois et subventionné par l'ADEME, les Fonds Européens FEDER et le Conseil Départemental du Loir et Cher.



DAT

La démarche alimentaire territoriale portée par le Pays repose sur un engagement volontaire pour une alimentation durable et accessible à tous. Structurée autour de quatre axes – justice sociale, restauration collective, éducation alimentaire et économie locale – elle se traduit par des actions concrètes comme les paniers solidaires, la formation des cuisiniers ou encore le Forum du goût, dont la première édition a valorisé producteurs locaux, produits de qualité et initiatives durables.

Exemple : Forum du Goût organisé à Vendôme le 15 octobre 2025.



LEADER Musikenfête

Le projet « Musée des costumes et parures du monde – Musikenfête » à Montoire-sur-le-Loir a ouvert ses portes à l'été 2024. Soutenu par le programme LEADER à hauteur de 10 000 €, ce musée met en valeur une collection exceptionnelle de plus d'une centaine de costumes venus des cinq continents, rassemblés avec passion par Jean-François et Adeline Proux. Installée dans le cadre prestigieux du Couvent des Augustins, monument du XVe siècle, cette exposition offre un voyage unique au cœur des cultures et traditions vestimentaires du monde.



CLS

Le CLS, grâce à son réseau de partenaires, a organisé en 2024 et 2025, plusieurs actions de prévention et de promotion de la santé, du bien grandir au bien vieillir en passant par le sport santé, la santé mentale, la santé environnementale, etc. Son territoire : l'ensemble du territoire des 100 communes du Pays Vendômois, de Montoire à Mondoubleau en passant par Morée.



PLATEFORME REV Permanences de l'ADIL-France Rénov'

La Plateforme "Rénovez En Vendômois (REV)" a ouvert le 1er janvier 2017. Des permanences décentralisées de l'ADIL – France Rénov' ont lieu sur tout le territoire pour des conseils personnalisés (financiers, énergétiques, juridiques) sur la rénovation de vos logements.



Où trouver les permanences de l'ADIL-France Rénov' sur notre territoire ?

5 lieux de permanences sur le territoire vous accueillent sur rendez-vous : Vendôme, Mondoubleau, Saint Amand

Longpré, Fréteval et Montoire

Besoin d'informations ? Contactez l'ADIL

ADIL - France Renov'

02.54.42.10.00

34, Avenue Maunoury, Porte C, 41000 BLOIS

syndicatmixte@pays-vendomois.org / 02.54.89.12.20

7 Avenue Gérard Yvon – 41100 VENDÔME

EMPLOI ET FORMATION

FRANCE TRAVAIL

Heures d'ouverture

	Libre	Sur RDV
Lundi :	8h45-12h45	12h45-16h45
Mardi :	8h45-12h45	12h45-16h45
Mercredi :	8h45-12h45	12h45-16h45
Jeudi :	8h45-12h45	
Vendredi :	8h45-12h45	12h45-15h45



France Travail est un établissement public centré sur l'emploi, ses compétences sont :

- l'inscription et la gestion de la liste des demandeurs d'emploi.
- l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des personnes à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'un conseil.
- le versement des allocations.
- la collecte des offres d'emplois.

5 rue Denis Diderot
41100 VENDÔME

FRANCETRAVAIL.FR
Facebook :
@FTravail.Vendome
Tél : 3949

MISSION LOCALE DU VENDÔMOIS

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous habitez en vendômois, vous êtes à la recherche d'un emploi, d'une formation d'une orientation professionnelle... la Mission Locale est là pour vous accompagner dans vos démarches.

71 faubourg Chartrain
41100 Vendôme
Tel : 02.54.77.14.87
www.ml-vendomois.fr



INTERNATIONAL

« Découvrir le Monde » est le portail construit par la DJEPVA dédié à la mobilité européenne et internationale des jeunes. Il propose :

- une information centralisée, accessible, adaptée au profil et aux besoins des jeunes,
- des outils, ressources et témoignages pour donner aux jeunes envie de tenter l'aventure,
- un moteur de recherche pour trouver le programme de mobilité qui convient à leur âge, leur situation (étudiant, élèves, en recherche d'opportunité, etc.), et leurs souhaits (durée et zone souhaitées de mobilité).

<https://www.dcouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr>

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

Le Centre d'Information et d'Orientation de Vendôme est ouvert :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
09h00-12h00 et 13h30-17h00;

17 bis rue Sanitas 41100 VENDÔME

Tél : 02 38 83 49 91

E-mail : ce.ciovendome@ac-orleans-tours.fr

En 2026, le forum régional de l'orientation se déroulera le vendredi 16 janvier de 9h à 12h et de 13h à 17h et samedi 17 janvier de 9h à 16h30 à Blois.



SERVICE RÉGIONAL D'ORIENTATION

Info'formation vous apporte des informations personnalisées pour vous aider dans votre projet de formation ou d'évolution professionnelle.

Pour avoir un aperçu de l'intégralité des formations qui existent dans la région, rendez-vous sur <https://formation.centre-valdeloire.fr> ou téléphonez à Info'Formation au 0800 222 100 (L-V 9-12h).

Cleor est un outil interactif qui vous accompagne dans l'élaboration de votre projet professionnel en vous donnant les informations clés sur les métiers de votre région : <https://www.cleor-centrevaldeloire.fr>

Les **visas Libres savoir** sont des formations courtes (de 30 heures à 80 heures) et gratuites pour acquérir des compétences essentielles pour être autonome dans la vie quotidienne.

Web : <https://libres-savoirs.regioncentre.fr>.

Contact GRETA Site de Vendôme Lycée Ampère 11 rue Jean Bouin Vendôme

Tel 02 54 73 11 65 contact@greta-vdl.fr <http://greta-vdl.fr>



MÉDICAL ET SOCIAL

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL



*1^{er} réseau national
et associatif de
service à la personne*

À L'ADMR41
nous vous accompagnons
au quotidien ↴



Devenez bénévole

Vous aimez créer du lien ?

♥ Visites de courtoisie

☛ Soutien aux activités
de l'association

📍 Participation
à la vie locale

➤ Contactez-nous !

OSONS !
le bénévolat
ADMR

ENTRETIEN DE LA
Maison

- Entretien du linge
- Entretien du logement

SÉRVICES ET SOINS
Seniors

- Aide à domicile : du lever au coucher, pour la toilette et les courses
- Soins à domicile : soins d'hygiène et de confort

ACCOMPAGNEMENT
Handicap

- Accompagnement du handicap et des aidants

PARENTALITÉ
Enfance

- Service d'aide à domicile aux familles
- Soutien à la parentalité

Maison des services de Vendôme

7 Av. Gérard Yvon, 41100 Vendôme

📞 02 54 23 54 00

✉ ms-vendome@admr41.org

L'ADMR RECRUTE !



Des aides à domicile
Des aides soignant(e)s !



jepostule@admr41.org

Véhicules de service et formations assurés



SUIVEZ L'ACTUALITÉ

ADMR41 !



Pour les nouveaux abonnés résidants, la commune de Mazangé participe financièrement aux frais d'installation des solutions de téléassistance Présence Verte et DOM@DOM 41.

P RÉSENCE VERTE

Présence Verte Touraine, seul acteur du marché à être exclusivement dédié à la téléassistance vous propose des offres adaptées à vos besoins.

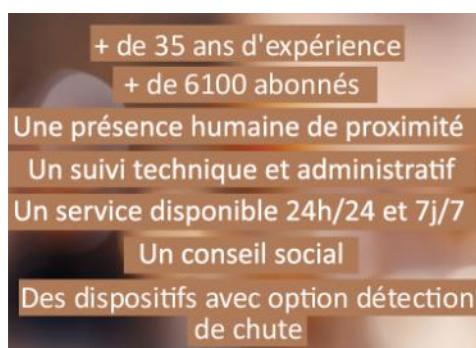
Vous souhaitez être sécurisé à domicile :

Se présentant sous la forme d'un discret bracelet ou d'un médailon, **Activ'zen** s'adresse à toute personne souhaitant se sentir parfaitement en sécurité chez elle. Grâce à cette solution, vous êtes autonome mais jamais seul.

En complément de son équipement de base, Présence Verte vous propose également un détecteur automatique de chute brutale et un détecteur de fumée reliés à votre matériel de téléassistance ainsi qu'un coffre à clefs sécurisé vous assurant un secours rapide et sans dommage.

Vous souhaitez être sécurisé à domicile et lors de vos déplacements :

Activ' mobil s'adresse à toute personne souhaitant se sentir rassurée à domicile mais également à l'extérieur. Soit par appui, soit automatiquement en cas de chute lourde, vous serez géolocalisé et secouru.



Nos deux offres bénéficient d'un crédit ou d'une réduction d'impôt à hauteur de 50%. Des prises en charge sont également possibles par les caisses de retraite ou le conseil départemental dans le cadre de l'APA. Des tarifs préférentiels avec des communes conventionnées et partenaires sont également possibles.

*N°1 en nombre de contrats sur le marché de la téléassistance aux particuliers.

N'attendez plus, contactez votre agence **Présence Verte Touraine**
19 avenue de Vendôme, 41000 Blois - 02.54.44.87.26
Email : pv41@presenceverte.fr Site : www.presencevertetouraine.fr

DOM@DOM 41



ma téléassistance de proximité
24h/24 et 7j/7

UNE QUALITÉ DE SERVICE OPTIMALE
UNE ÉCOUTE BIENVEILLANTE ET PERSONNALISÉE

Abonnement « tout compris » :

- sans engagement ni frais de dossier
- éligible crédit d'impôt de 50%
- installation sous 48h (24h en cas d'urgence)
- appels réguliers de soutien et de convivialité
- dépannage dans les 24h, 7j/7...

02 54 42 54 24

6 rue Louis Bodin - 41000 Blois
contact@domadomteleassistance.fr
www.domadomteleassistance.fr



Reconnue d'utilité publique

Dom@dom téléassistance
est un service de la
Fondation Partage et Vie.

ORGANISMES SOCIAUX

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (C.P.A.M)

60, avenue Gérard Yvon 41100 Vendôme

Tél : 3646 (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30)

Lundi-mardi-mercredi-vendredi : 09h00-12h30 et 13h30-17h00

Site : <https://www.ameli.fr>

Mutualité Sociale Agricole (M.S.A)

1 Bis Boulevard de l'Industrie 41100 Vendôme

Le mardi et vendredi sur rendez-vous. Tél : 02.54.44.87.87

AGRI'ÉCOUTE

SERVICE D'ÉCOUTE 24H/24 ET 7J/7

DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE ET RURAL

09 69 39 29 19*
agriecoute.fr

*prix d'un appel local

Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale (C.I.C.A.S.)

1 Rue Jeanne d'Arc 41000 Blois Tél. : 09 70 66 06 60

Site : <https://www.cicas.agirc-arrco.fr/>

Maison départementale des solidarités de Vendôme

17 bis rue Jean Moulin 41100 VENDOME Tél : 02.14.99.41.41

Assistante sociale du service social territorial : Mme SARRAZIN Christine

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) des Territoires Vendômois

Du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 00

37 avenue Georges Clémenceau 41100 Vendôme. 02 54 86 47 00 – cias-contact@catv41.fr

- Accueil de proximité Tél : 02.54.86.47.00
- Maintien à domicile et service de repas à domicile Tél : 02.54.86.47.71
- Service animation et lutte contre l'isolement Tél : 02.54.86.46.90

Permanences assurées au CIAS :

- **Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F).** Accueil sur rendez-vous (www.caf.fr)

lundi de 13h30 à 17h / mercredi de 9h à 12h30 / jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

- **Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (C.A.R.S.A.T)**

Espace conseil Retraite de Vendôme : accueil uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél : 3960

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CIAS : un acteur clé de l'action sociale intercommunale

Le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) s'engage activement dans une action globale de prévention et de développement social au sein des communes de l'agglomération Territoires vendômois. Cette démarche est menée en étroite collaboration avec les institutions publiques et privées, faisant du CIAS l'institution locale par excellence en matière d'action sociale.

Un nouveau service de proximité

Depuis mai 2024, le CIAS a lancé un service innovant d'« aller vers » pour mieux répondre aux besoins des habitants. Les travailleurs sociaux du CIAS se déplacent désormais à la demande des mairies pour intervenir auprès des personnes en difficulté sociale ou en recherche d'emploi, qui peinent à solliciter de l'aide par elles-mêmes.

Des réponses adaptées aux besoins

- Une aide d'urgence : Le CIAS peut rapidement apporter un soutien alimentaire ou un hébergement temporaire grâce à ses dispositifs existants.
- Un accompagnement personnalisé : Après une évaluation approfondie de chaque situation, les travailleurs sociaux proposent une orientation ou un suivi adapté vers les services d'action sociale appropriés.
- Sensibilisation et information : En partenariat avec les mairies, le CIAS organise des réunions d'information et participe à des forums pour sensibiliser la population aux enjeux sociaux et aux aides disponibles.

Un service accessible à tous

Si vous ou l'un de vos proches traversez une période difficile, n'hésitez pas à contacter votre mairie. Le CIAS est là pour vous accompagner et vous orienter vers les solutions les plus adaptées à votre situation.

Le CIAS s'engage à renforcer le tissu social de notre territoire, en veillant à ce qu'aucun habitant ne soit laissé pour compte. Cette approche collaborative illustre notre engagement dynamique et collectif pour une communauté plus solidaire et inclusive.

N'hésitez pas à contacter votre mairie pour vous-même ou un de vos proches qui vous semblent en difficulté.

MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS

Plus près des territoires et de ses habitants

Prévention et protection maternelle infantile, logement, accompagnement vers l'emploi, autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, inclusion et insertion sociale.

Les services d'action sociale du conseil départemental se réorganisent pour vous offrir un service de proximité renforcé. **Objectifs** ? Mieux répondre à vos besoins et vous proposer une offre de services au plus près de chez vous, dans douze maisons départementales des solidarités (MDS) implantées dans tout le département.

Dix d'entre elles sont déjà ouvertes : Vendôme, Blois, Bracieux, Veuzain-sur-Loire, Lamotte-Beuvron, Salbris, Romorantin-Lanthenay, Montrichard-Val de Cher, Selles-sur-Cher et Mer. Les MDS de Mondoubleau et de Fréteval ouvriront au plus tard début 2026.

Des antennes de proximité vous proposent également des accueils sur rendez-vous à Droué, Beauce-la-Romaine, Montoire-sur-le-Loir, Savigny-sur-Braye, Cormenon, Oucques-la-Nouvelle, Marchenoir, Blois, Le Controis-en-Sologne, Neung-sur-Beuvron, Noyers-sur-Cher, Saint-Aignan, Saint-Laurent-Nouan et Herbault.

CONTACT

02 14 99 41 41
du lundi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h
(sauf le mardi après-midi)



Plus d'infos



INFORMATIONS MÉDICALES

Un **défibrillateur** est à disposition devant la mairie de Mazangé.

PHARMACIE DU GUÉ DU LOIR

5 Route de Vendôme 41100 MAZANGE Tél : 02 54 72 11 21
Ouvert du lundi au vendredi 9h00 - 12h15 et 14h - 19h30
et le samedi 9h00 - 13h00

« Réso Garde » : **3237** (0,35 euro/mn) ou www.3237.fr



Annuaire des professionnels de santé et établissements de soins sur <http://annuairesante.ameli.fr>

Urgences : adoptons les bons réflexes !

Les urgences sont réservées aux cas les plus graves. Si vous avez besoin de soins, des solutions existent.
1. Contactez votre médecin traitant : en journée, il pourra vous recevoir ou vous orienter au mieux vers un lieu de soins pouvant vous prendre en charge.

2. Si votre médecin traitant n'est pas joignable ou que vous n'en avez pas, pour ne pas saturer les services d'urgence, des lieux de soins peuvent vous accueillir. Appeler le 116-117 : un assistant de régulation médicale, qui détient une expertise pour qualifier les appels, pourra vous indiquer la marche à suivre, vous mettre en relation avec un médecin de ville et vous orienter vers les structures les plus adaptées.

Le service d'accès aux soins (SAS) de Loir-et-Cher est disponible du lundi au vendredi de 8h à 20h. En dehors de ces horaires, contactez le 15.

3. En cas d'urgence vitale ou de doute sur la gravité de la situation, composez toujours le 15 !

Les services d'urgence vous recontactent à partir du numéro **0 800 112 112**.



Mon espace santé est un espace numérique individuel. Il permet de stocker et partager avec votre professionnel de santé vos documents et données de santé (ordonnances, résultats d'analyses, etc.) en toute confidentialité.

Disponible sur <https://www.monespacesante.fr> et via une application pour smartphone.

HABITAT ET ÉNERGIE

CAUE LOIR ET CHER

Constitué sous forme associative, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loir-et-Cher est financé essentiellement par la taxe d'aménagement reversée par le Conseil départemental de Loir-et-Cher. C'est un organisme de conseil, de sensibilisation et d'information auprès des collectivités locales et des particuliers sur les questions liées à l'urbanisme, à l'architecture et au paysage.



L'équipe du CAUE est pluridisciplinaire, composée d'architectes, de paysagistes et d'urbanistes qui œuvrent au quotidien au service des projets. Les élus des collectivités peuvent contacter le CAUE pour un accompagnement sur mesure dans leurs démarches de projets d'aménagement : requalification d'espace public, aménagement paysager, création de lotissement, réhabilitation de bâtiment, création d'équipement public, etc. Les particuliers, quant à eux, peuvent prendre rendez-vous gratuitement avec un conseiller pour recevoir des conseils personnalisés sur leur projet (permis de construire, extension, réhabilitation, aménagement de jardin, etc.).

Au-delà de ses missions de conseil, le CAUE propose également de nombreux évènements de sensibilisation autour de sujets d'actualité, comme la rénovation énergétique, la gestion des eaux pluviales, le fleurissement en pied de mur ou encore la restauration du patrimoine bâti. Il peut s'agir de conférences, d'expositions, de visites, de tables-rondes ou encore d'ateliers participatifs. Ces formats permettent le partage auprès d'un public large d'une culture architecturale, urbaine et paysagère au service de la qualité de notre cadre de vie.

Pour prendre rendez-vous avec une architecte ou une paysagiste :

C.A.U.E. de Loir et Cher 34 avenue Maunoury 41000 Blois
T. 02 54 51 56 50 contact@caue41.fr <http://www.caue41.fr>

ADIL 41 ESPACE CONSEIL France Rénov'

Des juristes spécialisés sur le logement et l'habitat.

Des conseillers en énergie pour des conseils techniques sur la rénovation énergétique.

Des informations sur les aides financières.

Dès que vous vous posez une question sur votre logement et sur l'énergie dans votre logement, ayez le réflexe de contacter l'**ADIL 41**

**CONSEILS
NEUTRES**

&

GRATUITS

02 54 42 10 00

Liste des permanences
www.adil41.org

DROIT ET RÉGLEMENTATION

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES

VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES des permanences près de chez vous

Droits des femmes - Violences au sein du couple
Accès aux droits

ÉCOUTE - INFORMATIONS - CONSEILS -
ACCOMPAGNEMENT AUX DEMARCHES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES

ARRÊTONS
LES
VIOLENCES

Centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF)



CIDFF 41, 28, rue des écoles, 41000 Blois

Site internet : <https://loiretcher.cidff.info> Tel : 02 54 42 17 39

Un juriste vous reçoit du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h, **sur rendez-vous**

Permanences à Vendôme

- Point d'Accès aux Droits, 37 bis Avenue Georges Clemenceau,

Tous les 1er et 3ème lundi du mois de 14h00 à 17h00. Accueil sur rendez-vous au 02 54 42 17 39

En cas d'urgence en raison de violences, vous pouvez joindre la brigade de gendarmerie en appelant le 17 ou le 112.

Vous pouvez également contacter le N° national Violences Conjugales Infos au **3919**

Le **114** est un service par sms (numéro d'urgence au service des personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre)

Les pharmacies peuvent vous accueillir en attendant les forces de l'ordre.

Site du gouvernement : <https://arretonslesviolences.gouv.fr>

Maltraitances sur les personnes âgées ou les adultes en situation de handicap

Enfance en danger



Une maltraitance, c'est quoi ?

Il y a maltraitance d'une personne en situation de vulnérabilité lorsqu'un geste, une parole, une action ou un défaut d'action, compromet ou porte atteinte à son développement, à ses droits, à ses besoins fondamentaux, et/ou à sa santé et que cette atteinte intervient dans une relation de confiance, de dépendance, de soin ou d'accompagnement. Les situations de maltraitance peuvent être ponctuelles ou durables, intentionnelles ou non ; leur origine peut être individuelle, collective ou institutionnelle.

Le numéro national dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être :

119 (appel gratuit et confidentiel), 24h/24 et 7 jours/7. Un appel sur ce numéro est géolocalisé, identifié et priorisé. Il n'apparaît pas sur les factures.

Les problématiques de dangers gérées quotidiennement par les écoutants du 119 sont multiples : une majorité des appels concerne des violences subies par les enfants (violences psychologiques, physiques et sexuelles), notamment au sein de la famille ou en institution. Le 119 est également contacté pour d'autres problématiques de dangers...

Site du gouvernement : <https://www.allo119.gouv.fr>

Le **30 18** est le numéro national contre toutes les formes de harcèlement, y compris cyberharcèlement, concernant les jeunes, enfants et adolescents. Gratuit, anonyme et confidentiel, il est ouvert aux élèves, parents et professionnels 7 jours sur 7, de 9 heures à 23 heures pour tout renseignement ou signalement.





ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Réforme du mode de scrutin dans les communes de moins de 1.000 habitants



CE QUI CHANGE POUR VOTRE COMMUNE

Les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste proportionnel avec prime majoritaire.

Chaque liste doit respecter la parité avec une alternance de candidats homme-femme sur la totalité de la liste.



CE QUI CHANGE POUR LES ELECTEURS LORS DU VOTE

Il est désormais INTERDIT sur le bulletin de :

- rayer des noms
- ajouter des noms : pas de panachage
- modifier l'ordre des candidats

ATTENTION : si ces règles ne sont pas respectées, le bulletin sera alors considéré comme nul et ne sera pas comptabilisé !



Bruits : les règles et le vivre ensemble

Un arrêté préfectoral de 2017 précise que les travaux de bricolage et de jardinage, réalisés par les particuliers, à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, doivent être effectués :

- **Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00**
- **Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
- **Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00**

Concernant les tondeuses électriques, certes moins bruyantes que les thermiques, nous invitons les administrés à respecter les mêmes horaires d'utilisation cités ci-dessus dans le cadre du bien vivre ensemble.

Codes consultables sur
www.legifrance.gouv.fr

Arrêtés préfectoraux consultables sur
www.loir-et-cher.pref.gouv.fr



Animaux domestiques

Préjudice causé à la qualité de vie d'autrui

- Un chien qui aboie ou hurle de façon à troubler la paix ou la tranquillité est une nuisance pour une ou plusieurs personnes ;
- Un chien qui fouille dans les ordures ménagères ;
- Un chien qui se retrouve sur un terrain privé sans le consentement express du propriétaire ou de l'occupant de ce terrain ;
- Un chien qui se trouve dans les endroits publics et que son propriétaire ou gardien est incapable de maîtriser en tout temps ;
- Un chien qui mord ou tente de mordre une personne ou un animal, sauf en cas de défense de son gardien ou de la propriété de celui-ci ;
- Un propriétaire qui laisse son chien salir par des matières fécales la propriété publique ;
- Un propriétaire qui ne prend pas les moyens appropriés pour nettoyer immédiatement la propriété privée ou publique salie par les matières fécales de son chien.

Identification des chiens et des chats : une obligation réglementaire

En France, aujourd'hui, 1 chien sur 4 n'est pas identifié. Identifier son chien ou son chat est pourtant une obligation réglementaire. C'est aussi un acte indispensable pour vous donner toutes les chances de retrouver votre animal en cas de perte. L'identification est obligatoire : pour tous les chiens de plus de 4 mois, pour tous les chiens et chats en cas de cession ou de vente.

Dans le cas où votre animal se perdrait, son identification permettra de retrouver vos coordonnées afin de vous contacter. En cas d'alerte rage, le fait d'être identifié et vacciné permettra à votre chien d'échapper à la menace d'euthanasie.

En dehors de la zone d'habitations, il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vergers, les bois et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. Il est rappelé que la divagation des chiens est interdite et réprouvée par la Loi (art 213 du Code Rural). Un chien est aussi considéré en état de divagation, s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres (hors action de chasse).

Le règlement sanitaire départemental stipule qu'il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, places et autres points de la voie publique.

Voici l'adresse où vous pourrez récupérer (**à vos frais**) vos animaux s'ils sont pris à errer dans la commune :

Refuge du Val de Loir

3 rue de la Haise 41100 NAVEIL

Tél : **02 54 77 23 87**

Les aboiements de chien peuvent constituer une nuisance sonore, qu'ils surviennent la nuit comme le jour, et caractériser un trouble du voisinage tel que défini par le Code de la santé publique (article R1336-5). Les propriétaires sont invités à mettre tout en œuvre pour les empêcher de nuire au voisinage.

Les déjections animales ne peuvent être tolérées sur les voies publiques et il est demandé aux propriétaires d'animaux de les ramasser comme la loi les y oblige.



Taille des haies : Règles et usages

D'une manière générale, les haies situées en bordures de propriété ainsi que les arbres et les arbustes ne doivent pas nuire au voisinage. Pour cela, les haies doivent être taillées régulièrement afin d'éviter leur débordement sur les bas-côtés des routes et gêner la visibilité des automobilistes ainsi que le cheminement des passants. De plus, pensez à les tailler en hauteur, afin de ne pas toucher les réseaux d'électricité, d'éclairage et de téléphone.

Les bas-côtés de nos voies communales doivent être accessibles aux piétons afin de ne pas les forcer à marcher sur la route.

Par ailleurs, un voisin est en mesure de contraindre le propriétaire d'un arbre à couper les branches qui dépassent sur sa propriété, et est également, en droit de récolter les fruits tombés naturellement des branches qui dépassent chez lui.

Sachez que par défaut, il n'est permis d'avoir des arbres, des arbisseaux et arbustes près de la limite de propriété voisine, qu'à la distance prescrite par les articles de loi (article 671 du code civil).

- **2 mètres** de la ligne séparatrice entre les deux terrains pour les plantations dont la **hauteur dépasse 2 mètres**.
- **50 cm** pour les plantations dont la hauteur est **inférieure à 2 mètres**.



Toutefois, les arbres, arbisseaux et arbustes de toute espèce peuvent être plantés en espaliers, de chaque côté du mur séparatif, sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance dès lors qu'ils ne dépassent pas la crête du mur. Si le mur n'est pas mitoyen, le propriétaire, seul, a le droit d'y appuyer les espaliers.

Feu de Jardin

Cette pratique, ancrée dans les habitudes, présente pourtant un certain nombre de risques.

Contrairement aux idées reçues, elle est loin d'être la meilleure solution pour l'élimination de vos déchets verts.

Tout d'abord, cette combustion est souvent incomplète, émettant des substances particulièrement polluantes et dangereuses pour l'homme, tels que le monoxyde de carbone, des composés organiques volatiles, des particules fines, etc.

De surcroît, les techniques de compostages et de paillages, permettent de valoriser cette matière organique et d'amender nos terres d'un engrais de qualité.

D'autre part, en hiver, les mouvements des masses d'air sont fortement réduits. De ce fait, les pollutions émises stagnent à basse altitude et se concentrent augmentant ainsi leur dangerosité.

Si en été, le brûlage est interdit partout par arrêté préfectoral, en raison des risques d'incendies, il faut savoir qu'il est interdit toute l'année dans votre jardin, dès lors qu'une déchèterie a été mise à disposition.

Ce que dit la Loi :

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

A CE TITRE, IL EST NOTAMMENT INTERDIT DE BRÛLER DANS SON JARDIN :

- **L'herbe issue de la tonte de pelouse,**
- **Les feuilles mortes,**
- **Les résidus d'élagage,**
- **Les résidus de taille de haies et arbustes**
- **Les résidus de débroussaillages**
- **Les épluchures**

Les déchets verts doivent être déposés en déchèterie.

Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

Dépôt illégal de déchets

Un dépôt illégal de déchets, plus communément appelé « dépôt sauvage », est la résultante d'abandons de déchets par une ou plusieurs personnes, identifiées ou non, entraînant une accumulation anarchique de déchets divers ou parfois de même type sur un terrain privé, le plus souvent sans accord du propriétaire des lieux, mais parfois par l'occupant des lieux lui-même, ou dans l'espace public en dehors des endroits autorisés par l'autorité administrative responsable de cet espace public.



2026



Les bacs doivent être sortis la veille de la collecte, poignée côté rue et rentrés une fois collectés.

JANV. 2026	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANV. 2027
J 1	D 1	M 1	V 1	L 1	M 1	S 1	M 1	J 1	D 1	M 1	V 1	B
V 2	L 2	J 2	S 2	M 2	J 2	D 2	M 2	V 2	L 2	M 2	S 2	A
S 3	M 3	V 3	D 3	M 3	V 3	J 3	S 3	J 3	M 3	J 3	D 3	A
D 4	M 4	S 4	L 4	J 4	S 4	M 4	V 4	D 4	M 4	V 4	M 5	A
L 5	J 5	J 5	D 5	M 5	V 5	D 5	M 5	L 5	J 5	S 5	S 5	A
M 6	V 6	V 6	L 6	M 6	S 6	L 6	M 6	M 6	V 6	D 6	M 6	B
M 7	S 7	S 7	M 7	J 7	D 7	M 7	V 7	L 7	S 7	L 7	J 7	A
J 8	D 8	M 8	V 8	B 8	M 8	S 8	M 8	J 8	D 8	M 8	V 8	A
V 9	L 9	J 9	S 9	M 9	J 9	D 9	M 9	V 9	L 9	M 9	S 9	A
S 10	M 10	M 10	V 10	D 10	M 10	V 10	L 10	J 10	S 10	M 10	J 10	B
D 11	M 11	S 11	L 11	J 11	S 11	M 11	V 11	D 11	M 11	V 11	S 11	A
L 12	J 12	J 12	D 12	M 12	V 12	D 12	M 12	S 12	J 12	S 12	M 12	A
M 13	V 13	V 13	L 13	M 13	S 13	L 13	J 13	D 13	M 13	V 13	D 13	M 13
M 14	S 14	S 14	M 14	J 14	D 14	M 14	V 14	L 14	M 14	S 14	L 14	J 14
J 15	D 15	D 15	M 15	V 15	B 15	M 15	S 15	M 15	J 15	D 15	M 15	V 15
V 16	L 16	L 16	J 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16	V 16	L 16	M 16	S 16
S 17	M 17	M 17	V 17	D 17	M 17	V 17	L 17	J 17	S 17	M 17	J 17	D 17
D 18	M 18	M 18	S 18	L 18	J 18	S 18	M 18	V 18	D 18	M 18	V 18	S 18
L 19	J 19	J 19	D 19	M 19	V 19	D 19	M 19	S 19	L 19	J 19	S 19	M 19
M 20	V 20	V 20	L 20	M 20	S 20	L 20	J 20	D 20	M 20	V 20	D 20	M 20
M 21	S 21	S 21	M 21	J 21	D 21	M 21	V 21	L 21	M 21	S 21	L 21	J 21
J 22	D 22	D 22	M 22	V 22	L 22	M 22	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22	V 22
V 23	L 23	L 23	J 23	S 23	M 23	J 23	D 23	M 23	V 23	L 23	M 23	S 23
S 24	M 24	M 24	V 24	D 24	M 24	V 24	L 24	J 24	S 24	M 24	J 24	D 24
D 25	M 25	M 25	S 25	L 25	J 25	S 25	M 25	V 25	D 25	M 25	V 25	L 25
L 26	J 26	J 26	D 26	M 26	V 26	D 26	M 26	S 26	L 26	J 26	S 26	M 26
M 27	V 27	V 27	L 27	M 27	S 27	L 27	J 27	D 27	M 27	V 27	D 27	M 27
M 28	S 28	S 28	M 28	J 28	D 28	M 28	V 28	L 28	M 28	S 28	L 28	J 28
J 29	D 29	D 29	M 29	V 29	L 29	M 29	S 29	M 29	J 29	D 29	M 29	V 29
V 30	L 30	J 30	S 30	M 30	J 30	D 30	M 30	V 30	L 30	M 30	S 30	D 31
S 31	M 31	M 31	D 31		V 31	L 31		S 31				

Les jours fériés en rouge décalent la collecte au lendemain



Déchetteries et Plateforme déchets verts

APPLICATION «Mes déchets - ValDem»

Retrouvez les jours de collecte, horaires de déchetteries, consignes de tri...



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Danzé Les poulinières	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	14 h - 17h			14h - 17h
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30			8h - 12h30
Morée ZA La Varenne	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h		9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h	9h - 12h30 13h30 - 17h30
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	7h30 - 13h30		7h30 - 13h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30
Naveil ZA La Bouchardière	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h	14 h - 17h			9h - 12h
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30			8h - 12h30
St-Amand Rue de la gare	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	14 h - 17h		9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30		8h - 12h30	7h30 - 13h30
St-Ouen Rue Roger Salengro	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30	8h - 12h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30
Selommes Rue des Prasles	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h		14h - 17h	14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30		8h - 12h30	8h - 12h30	7h30 - 13h30
Vendôme et plateforme déchets verts ZI Sud - Allée Louis Renault	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h30 13h30 - 17h30				
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	7h30 - 13h30				

Tous les sites sont fermés les jours fériés

Composteur partagé
derrière l'épicerie



TOUS LES EMBALLAGES

SE TRIENT
ET TOUS LES PAPIERS
SE RECYCLENT !

Poursuivons nos efforts pour améliorer
le tri sélectif et réduire nos déchets



Bouteilles, bidons et flacons en plastiques



Barquettes, conserves,
aérosols, canettes



Tous les emballages en carton



Tous les papiers



SANS OUBLIER

Pots, barquettes, films,
sacs, sachets, tubes...



Tri efficace

- ✓ Inutile de laver mes emballages, il suffit de bien les vider
- ✓ J'aplatis les bouteilles, cartonnettes, briques alimentaires dans le sens de la longueur
- ✓ Je dépose mes emballages en vrac dans mon bac, sans les imbriquer
- ✓ Je sépare bien les emballages par matière
 - Je retire le film plastique des revues publicitaires
 - Je retire la barquette en plastique de la boîte en carton

Et je mets le tout
en vrac
dans mon bac jaune

Emballages volumineux

Grands cartons bruns et polystyrène
→ J'apporte en déchetterie

CONTACTS UTILES

ADMINISTRATION FISCALE
Centre Des Finances
 Tél : 02.54.23.15.15
www.impots.gouv.fr
Cadastre
 Tél : 02.54.23.15.01
www.cadastre.gouv.fr
Timbre fiscal électronique
timbres.impots.gouv.fr
Amendes
www.amendes.gouv.fr
Forfait post-stationnement
www.stationnement.gouv.fr



SERVICES
Valdem (collecte ordures)
 Tél : 02.54.89.41.17
www.valdem.fr
Eau
 Tél : 02.45.77.00.00
 Dépannages :
 02.45.77.00.09
www.saurclient.fr
Dépannage électricité
 Tél : 09.726.750.41
www.enedis.fr
Prêtre de la Paroisse
 Tél : 02.54.86.54.02
La Poste
 Tél : 3631
www.laposte.fr

TRANSPORT
Taxi du Perche
 Tél : 02.54.80.89.44
 06.08.55.39.91
Transports à la demande
 Tél : 02.18.21.21.63
move-vendomois.fr
Transdev Loir-et-Cher
 Tél : 02.54.58.55.55
Cars Remi Loir et Cher
 Tél : 08.06.70.33.33
Gare TER Vendôme Centre
 Tél : 02.54.23.50.04
www.remi-centrevaldeloire.fr
Gare TGV Vendôme-Villiers
 Tél : 02.54.23.50.14
snfc-connect.com

DÉMARCHES
Administration française
 Tél : 3939
www.service-public.fr
 Annuaire de l'administration
annuaire.service-public.gouv.fr
France Services
www.france-services.gouv.fr
Permis de conduire / Immatriculation / Titres d'identité (France Titres)
ants.gouv.fr
Titre de séjour
administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr
Droit à l'erreur
www.oups.gouv.fr

Mazangé www.mazange.fr
ASC Mazangé asc-mazange.asso.fr

Territoires vendômois www.territoiresvendomois.fr

Conseil départemental www.departement41.fr

Préfecture www.loir-et-cher.gouv.fr

Conseil Régional www.centre-valdeloire.fr

Gouvernement www.info.gouv.fr

Union Européenne www.europa.eu

La loi www.legifrance.gouv.fr

Journal Officiel www.journal-officiel.gouv.fr

Portail du justiciable www.justice.fr

Conciliateur de justice www.cdad41.com

Ma sécurité www.masecurite.interieur.gouv.fr

Journée défense (JDC) presaje.sga.defense.gouv.fr

Education www.education.gouv.fr

Métiers et formations www.onisep.fr

www.cidj.com
formation.centre-valdeloire.fr

Etudiants www.etudiant.gouv.fr

Jeunes www.yeps.fr

boussole.jeunes.gouv.fr

Alternance www.alternance.emploi.gouv.fr

Formations en ligne www.fun-mooc.fr

Illettrisme www.cria41.org

Mon compte formation www.moncompteformation.gouv.fr

Urssaf www.urssaf.fr

Auto-entrepreneur www.autoentrepreneur.urssaf.fr

France Travail www.francetravail.fr

Job41 www.job41.fr

Retraites www.info-retraite.fr
www.lassuranceretraite.fr

Associations www.associations.gouv.fr

Droits sociaux www.mesdroitssociaux.gouv.fr

Assurance Maladie www.ameli.fr

MSA berry-touraine.msa.fr

Informations Santé www.sante.fr

Les médicaments base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr

ARS Centre www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr

Qualité de l'air www.ligair.fr

Agence de l'eau agence.eau-loire-bretagne.fr

Allocations Familiales www.caf.fr

Accompagnement des parents www.monenfant.fr

Assistantes maternelles www.assistant-maternel-41.fr

Handicap www.monparcourshandicap.gouv.fr

Aide à l'Autonomie pour les personnes âgées www.aidapersonnesagees.gouv.fr

Aide à domicile (APA, PCH) tranquillidom41.fr

Admission en EPHAD usager.viatrajectoire.fr

Info routes www.departement41.fr/au-quotidien/mobilites/info-route/

Prix des carburants www.prix-carburants.gouv.fr

Météo www.meteofrance.com
www.meteo-centre.fr

Eco-rénovation www.france-renov.gouv.fr

Comparateur Energie www.energie-info.fr

Chambre d'agriculture loir-et-cher.chambres-agriculture.fr

Chambre de commerce www.loir-et-cher.cci.fr

Chambre des métiers www.cma41.fr

Banque de France www.banque-france.fr

Répression des fraudes signal.conso.gouv.fr

Cyber malveillance 17cyber.gouv.fr
www.internet-signalement.gouv.fr

Informatique et Libertés www.cnil.fr

Archives départementales www.archives41.fr

Médiathèque de Vendôme mediaenvendomois.fr

Bibliothèque nationale gallica.bnf.fr

Institut Nationale de l'Audiovisuel www.ina.fr

Films d'archives locaux memoire.clicic.fr

Données du Loir et Cher pilote-oet.fr

Données de la région data.centrevaldeloire.fr

Données publiques (fr) www.data.gouv.fr

Données publiques (eu) data.europa.eu

Insee (recensement) www.insee.fr

Cartographie www.geoportail.gouv.fr

Adresses www.openstreetmap.org

Inventaire Biodiversité 41 obs41.fr

Couverture mobile monreseaumobile.arcep.fr

Très haut débit (fibre) www.valdeloirefibre.fr

Télévision TNT HD www.recevoirlatnt.fr

Radio www.csa.fr/maradiofm

Idées de sorties www.lepetitvendomois.fr

Tourisme en Vendôme www.vendome-tourisme.fr

Tourisme en Loir et Cher www.val-de-loire-41.com

Tourisme en Vallée du Loir www.vallee-du-loir.com

Tourisme en Val de Loire www.valdeloire-france.com

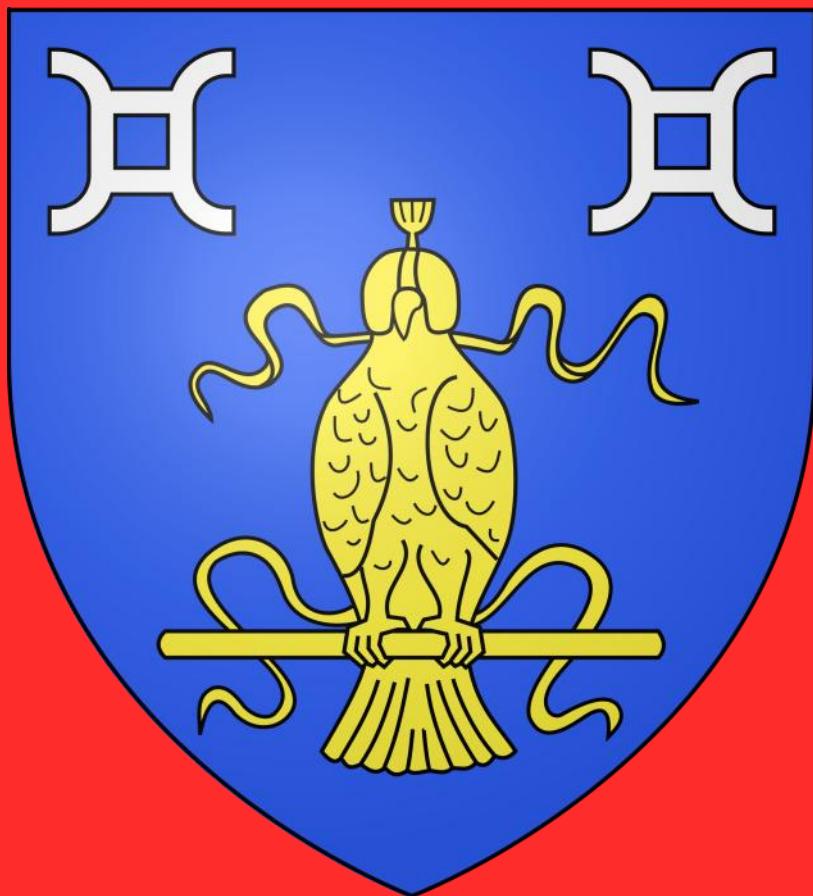


Installez l'application



sur votre téléphone portable
 et recevez les dernières
 informations et alertes de la
 commune de Mazangé.

PUBLICITE



EN CAS D'URGENCE

PHARMACIE DE GARDE	3237
ANTIPOISON (ANGERS)	02 41 48 21 21
GENDARMERIE	17
HÔPITAL (VENDÔME)	02 54 23 33 33
PHARMACIE (GUÉ DU LOIR)	02 54 72 11 21
GENDARMERIE (MONTOIRE)	02 54 86 45 10
POMPIERS (VENDÔME)	18
SAMU	15
NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN	112